

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année — N^o 374

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

26 DÉCEMBRE 1935

DIRECTEUR :

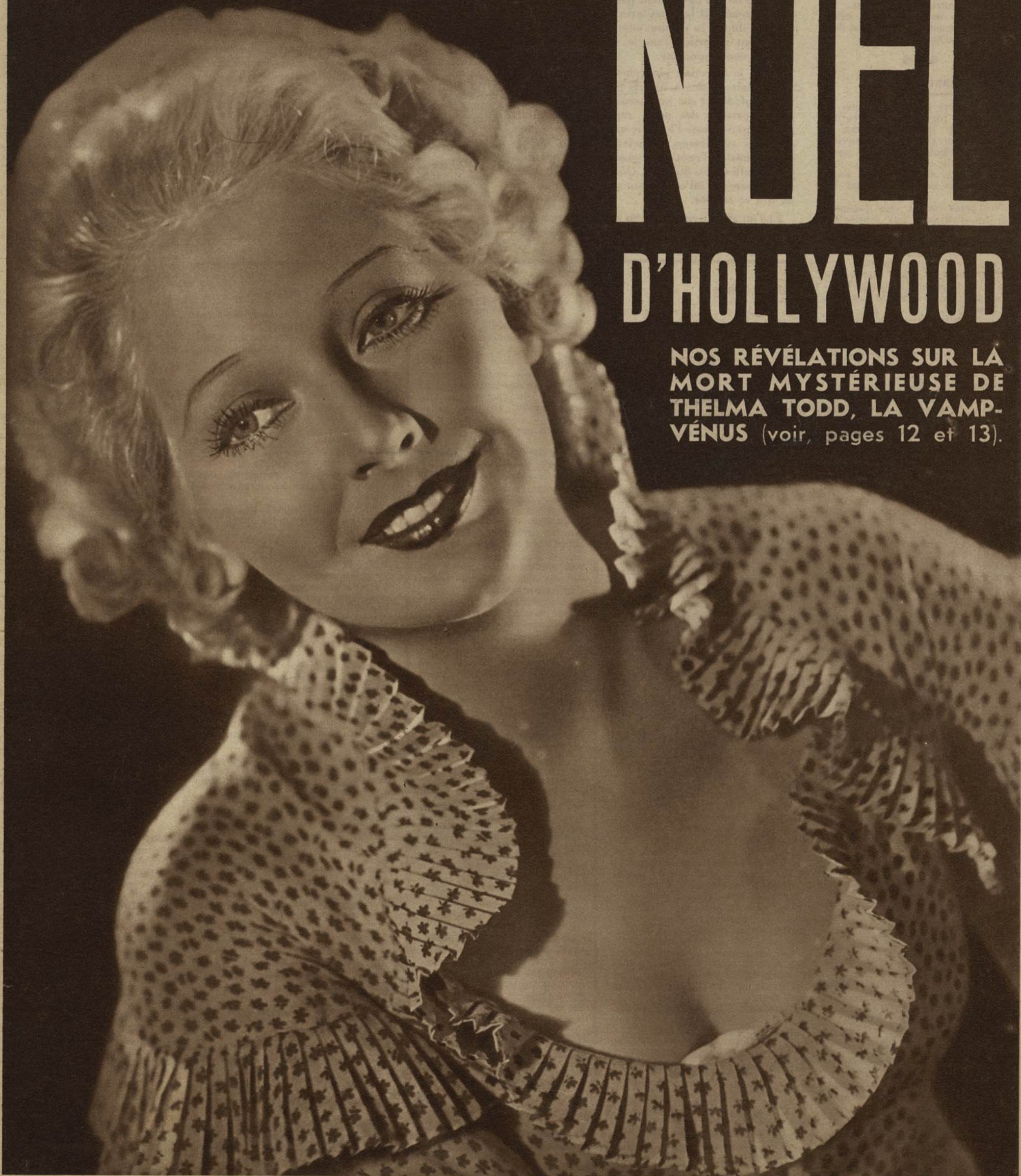
Marius LARIQUE

DETECTIVE

NOËL

D'HOLLYWOOD

NOS RÉVÉLATIONS SUR LA
MORT MYSTÉRIEUSE DE
THELMA TODD, LA VAMP-
VÉNUS (voir, pages 12 et 13).



Les « lugnots »

Naguère, dans les campagnes de France, pendant la nuit de Noël, des groupes d'enfants pauvres parcouraient les villages et, de porte en porte, chantaient pour réclamer « la part à Dieu ». On les appelait les « lugnots ». C'étaient des orphelins ou de malheureux gosses abandonnés, dont les refrains, conservés par la tradition, disent la poignante détresse :

*Lugnots ! Lugnots ! la part à Dieu !
Les petits vous la demandent.
Vous qu'avez trop donné un peu
A ceux qui n'ont ni pain ni flamme.
S'il vous plaît, la part à Dieu !*

Le développement des œuvres d'assistance sociale a fait à peu près disparaître cette coutume. Mais cela ne signifie pas, hélas, que les « lugnots » soient plus heureux aujourd'hui qu'hier.

Hôtels payants

La Chambre a voté le budget de 1936. On a rogné sur tous les ministères. Par tous les moyens, le gouvernement cherche de nouvelles ressources, dont les honnêtes gens, qu'on appelle contribuables, font tous les frais, même quand il s'agit des dépenses occasionnées par les malfaiteurs.

Nos pères étaient plus logiques. Au lieu d'attribuer aux prisonniers un pécule qui grevait d'autant le budget de la Justice, ils leur faisaient payer leur cellule exactement comme une chambre d'hôtel.

Tout nouvel écroué se voyait contraint de payer un géolage d'entrée, qui variait suivant la condition du prisonnier.

Au Châtelet, les petites gens versaient 8 deniers, pas tout à fait 2 francs de notre monnaie ; un écuyer ou une demoiselle acquittaient 4 deniers de plus ; un chevalier ou une simple dame donnaient 5 sols (un peu plus de 15 francs). Le tarif augmentait progressivement et rapidement avec le degré de noblesse : 20 sols (57 fr. 60) pour un banneret ; 10 livres (576 francs) pour un comte ou une comtesse.

Les étrangers payaient aussi un droit d'entrée : 2 sols (5 fr. 75) pour un juif ; 12 deniers (2 fr. 88), pour un Lombard.

Pour qui tenait à bien dormir, un lit présentable se louait 4 deniers par nuit, avec un supplément de 2 deniers pour une bonne natte ou de la paille fraîche.

Cela se passait sous Charles V. Si l'on examine le budget des prisons de la III^e République, on s'aperçoit que le sens pratique n'est pas ici l'apanage des temps modernes.

Le faiseur d'or

On se rappelle les avatars judiciaires de Dunikowski, le faiseur d'or. Il n'avait pas eu grand succès chez nous. Aussi a-t-il préféré ne pas recommencer ses expériences sous notre ciel. Il est allé s'installer à Vilvorde, près de Bruxelles, dans une usine de récupération de terres aurifères qui doit utiliser une tension électrique de 150.000 volts.

Ses travaux sont suivis avec une vive curiosité par la population belge.

— Les Belges sont-ils plus crédules que les Français ? Auront-ils raison de l'être ? demandait-on à M^r J.-C. Legrand, qui fut le défenseur de Dunikowski.

— Non, répondit l'avocat, mais les Belges ne risquent rien. Ils ont abandonné l'étalon-or.

Un aveu

On dit que ce haut fonctionnaire, qui fut retourné sur le gril par les avocats lors de sa citation comme témoin devant la Cour d'assises, n'est pas très, très courageux.

Le soir de sa comparution, sa femme interrogeait le valet de chambre :

— Où étiez-vous, Jean ?
— Chez Monsieur.
— Qu'y faisiez-vous ?
— Madame sait que Monsieur a été convoqué aujourd'hui à la Cour d'assises.
— Oui. Eh bien ?
— Eh bien, je nettoyais le pantalon de Monsieur.

LA CHASSE AUX « REQUINS »

PARMI les « incidents de cinq heures » qui donnent au procès Stavisky une unité, conforme à la règle du théâtre classique, l'un des plus réussis fut celui qui transforma soudain en un probable accusé ce haut fonctionnaire qu'est M. Charles Tissot, ancien président général de la Caisse de garantie (!) et directeur général honoraire des Assurances sociales, venu comme témoin à la barre.

Les titres ronflants de celui qui fut l'un des collaborateurs intimes d'un ministre du Travail ne font qu'ajouter à l'émoi légitime de tous les braves gens qui ne perdent pas de vue un procès où s'entremêlent la canaillerie, la lâcheté, les petites combines, la routine administrative. Toutes également réparties dans le scandale de notre histoire contemporaine.

Ainsi, la direction générale des Assurances sociales était confiée à de tels personnages ! Sous le regard direct du procureur général, dont la plume prenait des notes rapides, s'effondrait dans ce personnage l'homme qui avait été le chef d'un des organismes financiers les plus importants. Charles Tissot niait avoir eu des relations personnelles avec Stavisky. Quatre accusés, mués en accusateurs, lui assénèrent un démenti dont il ne put se relever.

Et l'on apprit encore — en attendant que l'enquête immédiatement ordonnée apporte des pré-

visions — que des commissions auraient été touchées, sur les souscriptions aux bons de Bayonne, par les caisses publiques.

Qu'Alexandre ait puisé à pleines mains dans ces caisses, dont l'argent était particulièrement sacré, voilà ce qui explique notre cri d'indignation.

Ce qui était destiné à secourir la maladie, la misère des ouvriers, des employés, des artisans, a filé en pots-de-vins, en repas somptueux. Il y a des hiérarchies morales dans l'argent : celui qui contient les coffres des Assurances sociales s'inscrit en tête de la liste.

Un rapprochement s'impose à notre esprit : il est un autre scandale, pas encore balayé. Celui de la « France Mutualiste ».

Là encore, les chiffres astronomiques reflètent l'immensité de l'escroquerie. Plus de 700 millions, appartenant pour la plupart à d'anciens combattants, à tous ceux qui voulaient assurer leur incertain avenir, ont été dilapidés.

On retrouve, à fouiller les dossiers, des noms qui voisinent de l'un à l'autre. On sent que, dans un monde qui n'était pas le « milieu » de la pègre, mais celui de personnages puissants, proches des hommes politiques, les démarches étaient faites pour satisfaire des appétits voraces.

Contre tous ces requins, il faut que la chasse soit ouverte — et sans merci.

Va-t-on, enfin, se décider à l'entreprendre ?

Noblesse oblige

Le comte de M., héritier d'un grand nom, est actuellement, à la suite d'opérations commerciales désastreuses, l'hôte de la prison de Reims.

M. le comte qui fut, au temps de sa splendeur, un arbitre des élégances, a écrit l'autre jour au procureur de la République, pour lui demander l'autorisation de se faire confectionner une tenue de prisonnier sur mesure.

Le procureur en est resté pantois.

Colère de Moro

Dans un groupe, au Palais, M^r de Moro-Giafferri venait d'avoir, sur un sujet banal, une de ces crises d'indignation qui lui sont familières.

— Enfin, s'écria-t-il, la voix tremblante de colère, en saisissant dans un grand mouvement de manches notre ami Pierre Bénard par le bras, n'ai-je pas raison ?

— Oh ! moi, vous savez, répondit Bénard avec placidité, je suis comme vous : je m'en fous !

Les disparus

L'affaire Du Jardin ramène l'attention sur le problème des disparitions.

Il y a en France environ quinze mille disparitions annuelles qui sont signalées aux différents services de police : préfecture pour Paris, Sûreté générale pour la province.

Elles se répartissent ainsi, au cours d'une année type : 3.083 maris, 3.042 femmes, 508 pères, 444 mères, 1.411 fils mineurs, 1.260 filles mineures, 3.798 « divers », autrement dit : personnes dont la disparition est signalée par des parents plus éloignés ou par des étrangers.

Cela fait un total de 14.606 disparus, sur lesquels on en retrouve 8.159, ainsi décomposés : 2.803 maris, 2.302 femmes, 222 pères, 144 mères, 1.083 fils mineurs, 885 filles mineures, 720 « divers ».

Que deviennent les 6.000 personnes dont la police ne retrouve pas la trace ? Un petit nombre regagne spontanément le domicile. Quant aux autres, c'est le mystère, qu'un hasard seul — quelquefois après des années et des années — peut éclaircir.

LE CAMION

Le gros camion traversait le village de Normhondt, près de Lille.

C'était la sortie de l'école.

Le panneau rond, comme une grosse tarte aux framboises avec un motif en chocolat au milieu, montrait en son disque rouge les noires silhouettes de deux écoliers se tenant par la main.

Mais le camion était frappé de cécité. Il ne vit point les enfants en effigie. Il ne vit pas davantage les enfants de chair et d'âme qui, au même instant, traversaient la route. Il fonça dans leur groupe comme un monstre aveugle. Six gosses, happés par ses roues, hurlaient. Quand la bête s'immobilisa, trois enfants étaient morts, tués sur le coup, les trois autres cruellement blessés.

Le conducteur du camion, hébété, considérait stupidement son ouvrage.

— Je m'étais endormi, a-t-il dit.

Il dormait au volant d'une machine de mort, le malheureux !

Nous ne voulons pas l'accabler.

Les forces humaines ont des limites. Astreint à un dur métier, obligé sous peine d'amende ou peut-être de renvoi, d'observer un inflexible horaire, il a, pour remplir son devoir, roulé au delà de sa résistance.

C'est à ceux qui imposent de telles règles à leur personnel que nous demandons des comptes.

Et, par dessus eux, au ministre des Travaux publics qui a la responsabilité de la circulation routière.

Le camion, nous l'avons ici répété à satiété, est en lui-même un danger terrible.

Soumis à l'obligation permanente du « kilométrage horaire », il constitue une véritable provocation à l'assassinat.

Puisse, du moins, l'holocauste des écoliers de Normhondt mettre fin à ces crimes de grand chemin !

Petit Noël d'Amérique

Interviewés à l'occasion des fêtes de Noël, les marchands de jouets de New-York ont donné de curieux détails sur les goûts de leurs petits clients.

Si les jouets inspirés par la guerre et l'état militaire connaissent une défaveur réelle, par contre, les G-Men jouissent, aux étalages des magasins, d'une vogue extraordinaire.

Panoplies de policiers, mitrailleuses, lance-bombes à gaz, tout l'appareil formidable engagé dans la guerre contre les gangsters, reproduit en miniature au rayon des jouets, attire tous les enfants américains.

Après tout, vaut-il pas mieux jouer au détective qu'au soldat ?

Gang féminin

La police roumaine vient d'arrêter cinq femmes gangsters constituées en véritable bande criminelle. Elles revêtaient le costume masculin et n'hésitaient pas à se servir de poignards, fusils et revolvers, dont elles possédaient un grand nombre.

Elles s'étaient « spécialisées » dans les brigandages de grands chemins et les cambriolages, si l'on peut dire, à grandes mises en scène. Une vaste région était terrorisée par ces Valkyries du crime, qui, découvertes, ne se sont rendues qu'après un combat acharné.

Voilà de quoi rendre jaloux les Etats-Unis, qui, du moins, trouveront dans cette affaire le sujet d'un film sensationnel.

Raté !

Un monsieur dinait dans un restaurant du centre. Il n'avait pas l'air d'un escroc.

Ayant absorbé son café et sa fine, il frappa sur le rebord de la table d'une main fébrile :

— Vite, garçon, l'addition ! Je suis pressé !

Le garçon s'empressa.

L'autre jeta sa monnaie, et rapide, affairé, s'élança vers le portemanteau, décrocha son pardessus, se précipita vers la porte.

Mais dehors il s'arrêta, regarda le pardessus qu'il avait endossé :

— Zut ! fit-il, le mien !

La raison

Cet avocat, dont la situation fut de tout premier plan au Palais, connaît des heures difficiles à la suite des derniers scandales où son nom fut mêlé.

Son cabinet, si prospère autrefois, est déserté. La gêne s'est installée dans une maison qui fut brillante. Le papier bleu a fait son apparition.

Un de ses amis lui demandait comment il avait pu en arriver là.

— Que veux-tu ? répondit-il avec un sourire un peu triste, les assassins m'ont fait faux-bond !

A bon chat bon rat

Pour lutter contre l'invasion des rats dans le xv^e arrondissement de Paris, la Ville a organisé une sorte de haras de chats, sous la direction d'un fonctionnaire jeune et entreprenant.

Chaque matin, les ménagères du quartier défilent devant lui, tenant dans leurs bras une chatte destinée à l'un des matous municipaux.

Dans leur groupe, il y avait une jolie fille dont la chatte se montrait particulièrement récalcitrante à l'épreuve.

Il fallut revenir souvent. Malgré la bonne volonté des félins amoureux, elle demeurait stérile.

Au bout de quelques mois, la mère de la jeune fille s'aperçut avec stupeur que si les visites répétées au haras avaient été sans effet sur sa chatte, il n'en était pas de même pour sa fille.

Tandis que les chats fonctionnaires de la Ville manœuvraient leur impuissance, leur confrère supérieur avait, au contraire, établi sa virilité.

La maman, outragée qu'on lui retourne sa fille avec un enfant alors qu'elle l'envoyait chercher des petits chats, veut maintenant assigner la Ville de Paris en dommages-intérêts.

Constat d'huissier

Un de nos lecteurs de Cusset (Allier), nous adresse une lettre à joindre, dit-il, à notre campagne contre les ravages des poids lourds sur la route :

« Un camion d'un poids total de 12 T. 5, roulait sur la route de Vichy à Paris, qui est large de 5 m. 30.

« A 7 kilomètres de Vichy, se dirigeant sur cette ville, une Primagaire venait à la rencontre du camion.

« Le conducteur de la petite voiture, voyant arriver sur lui l'énorme camion qui ne tenait pas sa droite, se rangea sur le bord de la route à 30 centimètres exactement du fossé et s'arrêta.

« Sans ralentir, le camion fonça sur lui, le coinça, le déporta à 50 centimètres au-delà du fossé, et vint à son tour s'écraser sur le talus situé à gauche de sa direction.

« Des traces d'adhérence au sol des roues du camion, il ressort que sur cette route de 5 mètres 30 (une des plus fréquentées de France), sa roue droite est à 1 mètre 95 de la droite et sa roue gauche à 1 mètre 30 de la gauche. »

On admirera la précision des termes de cette lettre. Rien d'étonnant à cela : son auteur est un huissier.

L'amour n'est que folie

A Sotteville, près de Rouen, il y a un asile d'aliénés. On ne pouvait mieux choisir pour eux qu'une résidence qui s'appelait Sotteville.

Et, dans l'asile, il y avait un receveur qui est devenu fou... d'amour.

Ponctuel et travailleur, après une longue existence de probité, le père Lepage, comme on l'appelait, s'était mis à soixante-sept ans à fréquenter de jeunes et jolies Rouennaises.

Pour les éblouir, il agrandit son train de vie, loua une belle villa, prit une gouvernante, eut voiture et chauffeur.

Qui subvenait à ces dépenses ? Les aliénés eux-mêmes. Lepage puisait à pleines mains dans le patrimoine des malheureux dont la gestion lui était confiée.

Dans son *Eloge de la Folie*, Erasme n'avait pas prévu le cas de ces fous, authentiquement fous, entretenant de leurs deniers la folie d'un vieillard amoureux.

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES..... 65. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

1 an 6 mois

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déflecteur"

Crimes à Saint-Etienne



Saint-Etienne (de notre envoyé spécial.)

Les gangsters ne sont pas un privilège des Etats-Unis ni même de Paris. Saint-Etienne vient d'en faire la triste expérience, et la ville apeurée se demande avec effroi si les sinistres méthodes du gang ne vont pas s'acclimater chez elle ?

Mardi matin, il était neuf heures environ, M. Ubermann, qui exploite un petit magasin de confection pour hommes, 10, rue Willebœuf, constata non sans surprise que le linoléum recouvrant le plancher de la pièce où il travaille était soulevé et percé d'un trou. Légèrement étonné, il se pencha. Le trou avait été foré du dessous, c'est-à-dire de la cave.

Ce ne sont pourtant pas les rats, pensa M. Ubermann. Mais alors. Bon sang ! Ce sont certainement des cambrioleurs.

M. Ubermann descendit précipitamment dans la cave. Il ne s'était pas trompé. Un désordre inimaginable régnait dans la salle, tout était bouleversé. Ses pièces de drap gisaient, éparpillées sur le sol. Les malfaiteurs avaient dû commencer à creuser un trou dans le plafond pour pénétrer dans le magasin, mais le jour les avait surpris avant qu'ils eussent fini leur besogne.

Le briquetage du plafond était démolí. Les cambrioleurs avaient creusé des trous espacés d'une cinquantaine de centimètres, à l'aide d'une chignolle, et les avaient réunis entre eux au moyen d'une scie. Le tailleur l'avait échappé belle... au moins pour le moment.

Il n'y avait plus qu'une chose à faire. M. Ubermann alla conter sa mésaventure à M. Méchenet, chef de la Sûreté, qui se rendit immédiatement sur les lieux.



Pierre-Marie Garel et J.-M. Dauret, depuis qu'ils étaient entrés à la Sûreté, étaient attachés au service des mœurs. Mais une habileté et un courage hors ligne les avaient souvent fait désigner pour des missions spéciales, pour des coups durs dont ils n'étaient d'ailleurs pas souvent revenus indemnes.

Ardents, aimant leur métier, acceptant joyeusement le plus dur travail, ils étaient considérés par M. Méchenet comme deux de ses meilleurs inspecteurs. C'est à eux qu'il fit appel une fois de plus et, dans le silence de son bureau, les trois hommes combinèrent un plan de défense.

Mardi soir vers 20 heures 30, les policiers arrivèrent l'un après l'autre à la maison du tailleur pour ne pas donner l'éveil au voisinage, au cas où un guetteur aurait été posté par les malfaiteurs pour surveiller la rue. Ils s'installèrent derrière les pardessus. Il est maintenant 20 heures 45. L'attente commence.

Ils ne viendront pas de bonne heure, souffle Dauret. Nous avons le temps d'aller voir la cave.

L'entrée de la cave se trouve dans une cour encombrée de marchandises. Deux couloirs, l'un à droite, l'autre à gauche, flanquent la porte d'entrée et se terminent quelques mètres plus loin en cul-de-sac.

Les policiers explorent d'abord le couloir de gauche sur lequel s'ouvre un réduit encombré par les cageots d'un marchand de primeurs.

Garel sursauta. Un cageot vient de bouger légèrement.

Qui va là ? Rien ne lui répond. Il s'avance. Un gros matou s'enfuit précipitamment du cageot où il avait élu domicile. Il fait tellement noir dans le réduit que les lampes des policiers n'arrivent pas à percer l'obscurité.

Soudain, Dauret projette le faisceau de sa torche électrique sur le plafond. Ubermann ne peut retenir un cri : les étais qui calaient le morceau découpé ne sont plus là. Au même moment un léger bruit se fait entendre à l'autre bout de la cave.

Ca vient de ma cave, murmure Ubermann, oppressé. Je vais chercher la clé.

Dauret le suit pour aller surveiller la porte d'entrée.

Garel reste seul. Bravement, il s'avance et fouille les ténèbres de sa lampe électrique. Il n'a pas un moment l'idée d'attendre son collègue. Pas un moment il ne songe que ce qu'il fait est effroyablement dangereux.

Et l'inévitable se produit. Un homme se dresse soudain devant lui. Garel se rue. Froi-

dement, comme dans un stand de tir, l'homme lève son revolver et, à bout portant, il tire. Six détonations éclatent dans le silence de la cave. Sans un râle, Garel s'écroule.

Là-haut, Dauret se précipite. Il a entendu les coups de feu. Il s'engouffre dans l'escalier, et arme précipitamment son petit browning. Malheureusement, il le fait trop vite. La première balle se coince. Au bas de l'escalier, il se trouve nez à nez avec l'homme qui n'a pas bougé. Il fonce. Sous le choc, l'homme perd l'équilibre et tombe dans les cageots. Dauret le suit, le bourre de coups de poing. L'autre se relève, riposte. Un nouveau coup le fait retomber. Dauret, acharné, l'a saisi à la gorge et lui martèle le tête contre le plancher. La résistance du bandit faiblit. L'ancien lutteur qu'est le policier en profite pour lui immobiliser les bras ; mais, à ce moment précis, le malheureux agent reçoit un choc terrible sur la nuque. Tout se brouille, tout s'efface dans sa tête. Un nuage de sang l'aveugle. Malgré cela, il se retourne vers son second agresseur, lui lance un coup de pied. Un gémissement lui répond. Il se lève à demi, puis s'effondre, vaincu par la douleur...

Pendant ce temps, l'assassin de Garel a eu le temps de recouvrir ses esprits. Il se lève à son tour et s'enfuit. Son complice le suit, mais Ubermann arrive enfin. Lui aussi a un revolver. Il tire. Aucun coup ne part. L'arme est au cran d'arrêt. Le temps de l'armer et, déjà, l'homme est loin : Le tailleur tire quand même, mais il fait noir et les coups se perdent.

Tout le quartier est ameuté par les détonations. Prévenu par téléphone, le commissaire Dallier, des inspecteurs, des agents cyclistes arrivent en hâte. Une battue est organisée. Les rues avoisinantes sont fouillées, les maisons visitées. Les agents ne découvrent que de paisibles promeneurs. Les bandits ont disparu sans laisser de trace. Jusqu'au matin, les agents visitent le quartier, la ville. Ils ne trouveront rien.

Cependant, le commissaire Dallier, revolver au poing, descend dans la cave. Un gémissement lui parvient.

Ne tirez pas, c'est Dauret !

Le malheureux, épuisé par la lutte et par la perte de sang, est à bout de force. A côté de lui, Garel, dont la vie ne tient plus qu'à un souffle, râle. Toutes les balles ont porté. Une dans la poitrine, trois dans le ventre, deux dans la cuisse. Le malheureux délire. Le commissaire se penche, lui soulève la tête. Garel ouvre les yeux. Il regarde, égaré, autour de lui. Il voit tous ces hommes qui l'entou-

rent, anxieux. Et, soudain, il se rappelle la scène. Il comprend. De grosses larmes perlent à ses yeux. Ses lèvres s'agitent. Il cherche à parler. Le commissaire se penche davantage. Dans un souffle, le blessé bégaye :

Ma gosse... ma pauvre gosse... Qu'est-ce qu'elle va devenir ?

Le sang lui rosit les lèvres. Cependant, il veut encore parler.

Prévenez ma femme... Ma petite gosse... J'ai fait ce que j'ai pu... Adieu... j'ai mon compte...

Et il retombe, agonisant déjà. Transporté immédiatement à l'hôpital, il meurt le lendemain, sans avoir repris connaissance.

Dauret, lui, s'en tire à meilleur compte. Bien que sa blessure soit grave, ses jours ne sont pas en danger.

Pendant que les deux blessés étaient transportés à l'hôpital, les policiers ne restaient pas inactifs. Dans la cave, ils retrouvèrent un pardessus de confection dont le marque était arrachée, une paire de chaussures et des gants que les cambrioleurs avaient abandonnés dans leur fuite. Ils découvrirent, en outre, trois douilles de pistolet automatique 7 mm 65. Et c'est tout.

Toute la nuit, les policiers travaillent. Il n'existe aucun signalement des bandits. Tout s'est passé dans le noir.

Un indice, cependant, assez curieux, va peut-être aiguiller l'enquête sur une nouvelle piste. L'an dernier, dans la nuit du 3 au 4 décembre, un tailleur de la Ricamarie, M. Savel, fut cambriolé dans les mêmes conditions. Les malfaiteurs pénétrèrent dans son magasin par la cour et en perçant le plancher de la même façon que chez Ubermann.

A l'époque, la police put recueillir le signalement des cambrioleurs de M. Savel. Et ce signalement semble vaguement correspondre avec celui des assassins de l'agent Garel. Il y a là une piste qui peut s'avérer bonne et que les policiers suivent avec leur conscience habituelle.

Mais, après le gendarme Martin, tué il y a deux mois par des malfaiteurs qu'il voulait

Depuis l'assassinat de "la mère Guignol", la ville de Saint-Etienne vit dans l'angoisse.

arrêter, après le meurtre de Garel, Saint-Etienne vit dans un malaise continu, et beaucoup ne manquent pas de faire un rapprochement avec une tragique d'histoire qui s'est déroulée, récemment, dans un village proche de Saint-Etienne, à Lorette.

Là, vivait une vieille dame, Mme Fari-goule, veuve d'un maréchal-ferrant. Agée de 84 ans, elle exploitait un petit fond de commerce. Elle vendait de tout, ou à peu près : des bonbons, des jouets, des cravates, de la mercerie, des corsets, des journaux. Son magasin lui permettait de vivre modestement. C'était d'ailleurs une bonne vieille, charitable et complaisante. Les gosses du village, quand ils voulaient la faire enrager, ouvraient la porte de sa minuscule boutique et criaient : « Eh ! mère Guignol ! », puis partaient en courant. Le surnom lui était resté.

Depuis quelque temps la « mère Guignol » avait d'étranges pressentiments.

Quelques années auparavant, deux vieilles femmes avaient été assassinées à Lorette et la « mère Guignol » y pensait souvent.

Je me méfie, disait-elle souvent, car, moi aussi, ils me feront un jour mon affaire. Elle ne croyait pas si bien dire.

Mercredi après-midi, une voisine, Mme Goudin, vint porter un paquet chez la boutique. Elle commençait à faire nuit et, comme l'électricité et le gaz font défaut dans la maison, la visiteuse entrevit dans la pénombre de l'arrière-boutique un grand désordre. Au premier plan, le tiroir-caisse vidé de son contenu gisait à terre.

Accompagnée de quelques voisins, elle pénétra dans la chambre de la vieille et ne put réprimer un cri d'horreur. Devant elle, gisait le cadavre de la pauvre « mère Guignol », livide, les yeux révulsés, un gros fichu de laine sortant à moitié de sa bouche. Un voisin, s'enhardissant, essaya de la ranimer ; mais la mort avait déjà fait son œuvre.

La gendarmerie de Rive-de-Gier, la Brigade mobile de Hyau, commencèrent immédiatement l'enquête. Les recherches des policiers ne furent pas infructueuses. Ils découvrirent une boîte en fer contenant cinquante francs et, dans une armoire, une boîte à biscuits qui renfermait pour 10.000 francs de titres. Le ou les assassins n'avaient pas eu le temps de fouiller complètement la maison.

L'autopsie, pratiquée par le docteur Fournet, révéla que la « mère Guignol » avait succombé à l'étouffement, le tampon de laine lui ayant fait avaler sa langue. D'autre part, le praticien releva quatre fractures des côtes. L'assassin avait dû peser sur le thorax de sa victime pour s'en déger.

Et, là encore, comme dans le cambriolage du magasin de M. Ubermann, comme dans le cambriolage de celui de M. Savel, personne n'a vu le malfaiteur. Personne n'est capable de donner le moindre renseignement. Il ne laisse aucune trace. C'est à croire que l'invisible meurtrier se volatilise, son mauvais coup fait.

Quoi qu'il en soit, l'angoisse règne dans toute la région de Saint-Etienne. Après les sanglants exploits des gangsters de Paris, Saint-Etienne va-t-il subir, lui aussi, le joug du crime ? La police dit non. La lutte est désormais engagée. Elle ne se terminera que par l'anéantissement total des bandits.

M. LECOQ.

Le tailleur Ubermann, intervenant au moment où fuyaient les bandits, ne put tirer, son browning étant demeuré au cran d'arrêt



Les policiers Dauret et Garel tinrent tête aux malfaiteurs avec leur habituel courage, et le dernier tomba, victime du devoir.





Les ouvriers des Établissements Cazeneuve commentent sur les lieux du drame, l'audacieux coup de main.

A PRÈS la série d'exploits dont le gang parisien a illustré, ces derniers temps, les annales du crime, il semblait que les redoutables émules des ennemis publics américains observassent un mot d'ordre de trêve, car, depuis les sinistres jours de novembre, qui virent s'accomplir successivement les forfaits des suppôts du contrebandier Botchaco, la retentissante tuerie entre protagonistes du racketsing montmartrois, les nombreux cambriolages des casseurs de vitrine, près de trois semaines s'écoulèrent sans que les diverses castes de la pègre malfaisante n'inscrivissent d'autres méfaits au tableau noir du fait divers.

Mais voilà que, de nouveau, comme si c'étaient eux qui fussent les plus forts, et qu'ils se crussent parfaitement à l'abri de toute mesure de répression, les malfaiteurs de haute volée viennent de reparaitre par deux fois dans la même semaine sur le théâtre de l'actualité, manifestant cyniquement leur néfaste activité, dont les phases, pleines d'imprévu, constituent l'enchaînement de cette tragédie aux cent actes divers à laquelle *Délectine* a donné pour titre : *Gangsters de Paris*.

...Tout près des énormes réservoirs à gaz de la Plaine-Saint-Denis, une ruelle malpropre et solitaire — la rue Langlier-Renaud — sinistre sous son ciel de suie, étriquée entre des façades noirâtres où se peint la pauvreté, tel est le décor où s'est déroulé l'autre matin le premier des deux épisodes tragiques qui allaient, presque en même temps, défrayer de nouveau la chronique du crime.

Dans une voiture noire, clopinant sur les gros pavés disjoints, deux passagers, un homme et une femme se dirigent vers l'extrémité de la rue Langlier-Renaud. Ces deux automobilistes sont M. Bruet, directeur des Établissements Cazeneuve (manufacture de machines-outils), et Mme Simard, caissière de la même firme dyonisiaise. Ils reviennent, tous deux, de la banque — située avenue Wilson — où ils sont allés quérir, comme le 5 et le 20 de chaque mois, le montant total de la paie des cent cinquante ouvriers de l'usine ; et Mme Simard tient d'une main solide, sur ses deux genoux, une grosse sacoche de cuir noir, contenant une charge de quatre-vingt seize mille francs en billets de banque.

— Enfin, nous arrivons ! soupire-t-elle en apercevant, au bout de la rue Langlier-Renaud, le chemin transversal des Fruitières, où se trouvent les Établissements Cazeneuve. Mais une série de coups de klaxon, ré-

sonnant, sous la main de M. Bruet, couvre la voix de la caissière. Et le directeur de pester :

— Regardez-moi cette voiture verte qui recule à fond de train sur nous ! L'imbécile qui la conduit va nous...

D'un réflexe, M. Bruet a serré le frein, mais il n'a pas le temps d'achever l'expression de sa pensée que déjà l'arrière du véhicule redouté joute le capot de la seconde voiture, et que deux hommes, qui ont surgi de l'Hotchkiss verte, menacent chacun d'un revolver la caissière et son directeur.

— Vite, le fric ! enjoint à Mme Simard l'un des agresseurs, tandis que l'autre tient en joue M. Bruet.

Ce dernier, rapidement ressaisi de sa stupeur, n'est pas du tout décidé à se laisser intimider. D'un geste brutal, il ouvre tout à coup la portière contre laquelle se tient son agresseur, qui se retrouve projeté sur la chaussée ; et l'industriel s'apprête à contourner sa propre voiture pour porter secours à son employée. Mais une balle — heureusement perdue — tirée sur lui par l'un des bandits, oblige le directeur de l'usine à demeurer à l'abri derrière le véhicule.

De son côté, Mme Simard, quoique frappée à la tête à coups redoublés de crosse de revolver, a résisté courageusement au se-

lets de banque qui s'échappent de la sacoche lacérée dans la bagarre ; puis, démarquant à toute allure, sous la conduite d'un troisième complice, l'auto verte disparaît par le chemin des Fruitières, dans la direction de Clichy.

Alertés par les coups de revolver, les habitants de la rue se sont penchés à leurs fenêtres ; mais l'auto a déjà déguerpi qu'ils n'ont pas encore bien compris ni comment ni pourquoi s'est déroulé le drame. Et d'ailleurs, M. Bruet lui-même, pas plus que Mme Simard, n'ont pu mieux remarquer leurs assaillants qu'ils n'eussent reconnu les acteurs d'un film confusément mouvementé, et passant devant leurs yeux à un rythme vertigineux.

— Moi, dit pourtant M. Tison, j'ai vu de mon premier étage s'accomplir le drame, juste sous mes yeux, et j'ai eu la présence d'esprit de relever le numéro du véhicule : 8842-RG5.

Deux jeunes filles racontèrent à leur tour : — L'auto verte, voilà plusieurs heures que nous l'avions remarquée au coin de la rue Langlier-Renaud. Elle y stationna de sept heures à sept heures et demie, comme si elle

GANGSTERS

cond bandit. Tout en se débattant d'une main, elle n'a cessé de cramponner de l'autre la précieuse sacoche, sans tenir compte des coups ni de la menace réitérée :

— Lâche ça, la gosse, ou je te brûle ! Mais, poussé à l'exaspération, le criminel a fini par avoir lâchement le dessus en tirant à bout portant une balle de revolver dans la mâchoire de sa victime.

Munis de leur butin, les gangsters s'empressent de crever d'un coup de poinçon une des roues avant de la voiture de M. Bruet, pour empêcher celui-ci de les poursuivre ; ils ramassent en hâte quelques-uns des bil-

attendait quelqu'un. Puis elle partit et revint à plusieurs reprises, effectuant des allées et venues dans les parages, sans doute à la recherche de la voiture de M. Bruet...

— Moi aussi, coupa la fille d'un débitant voisin : en passant par ici tout à l'heure, j'ai vu stationner cette belle voiture neuve. D'ailleurs, sa présence ne m'avait pas intriguée ; mais j'ai remarqué cependant que le véhicule était occupé par cinq hommes, dont un chauffeur qui portait une casquette d'officier de marine ou d'aviation.

Les tenanciers d'un estaminet situé au coin du chemin des Fruitières, M. et Mme Guerlot, révélèrent de leur côté que, la veille de l'agression, un client, tel qu'on n'en voit guère dans le quartier, jeune homme aux longues mains fines et soignées, vêtu

d'un pardessus gris d'excellente coupe, était venu consommer chez eux vers vingt heures et s'était attardé au comptoir, en regardant la rue comme s'il avait été chargé d'y dresser le plan. D'autres témoins ajoutèrent enfin que la fameuse Hotchkiss verte portait une cocarde du même genre que celles dont sont marquées les voitures des divers ministères ou de l'armée.

Toutes ces déclarations n'apportaient malheureusement aucun indice capital, mais le brigadier chef Gripiot, de la police judiciaire, n'est pas de ceux que découragent les enquêtes difficiles à mener. Il établit tout d'abord, rapidement, que le véhicule utilisé par les gangsters n'était autre que la conduite intérieure volée dans la nuit précédant l'agression à un installateur en bonnet de Nogent-sur-Marne, M. Debienne qui avait laissé sa Hotchkiss en stationnement dans le faubourg du Temple. Retrouvée dès le lendemain du drame, devant le numéro 36 de la rue de Paris, à Clichy, la voiture — dont le numéro 6642 avait été maquillée en 8842 — devait, en effet, être reconnue par les témoins de l'attentat, qu'elle s'apercevait en même temps que la cocarde tricolore n'était que le macaron d'une association d'automobilistes.

Malheureusement, ce premier résultat de investigations de la police ne présentait en soi qu'un intérêt très secondaire, puisqu'il ne décelait rien de précis concernant l'identité des malfaiteurs. Toutefois, il suffisait à l'avisé brigadier chef Gripiot de savoir d'où provenait la voiture, comment elle avait été utilisée, comment les gangsters avaient, grâce à elle, accompli leur forfait, pour qu'il pût orienter son enquête :

— Dans ce drame, dit-il, je retrouve de souvenirs qui me mettront probablement dans la bonne voie ! Rappelez-vous, en effet, l'agression commise à Orgemont contre le gérant de la cité ouvrière, M. Poulet ; celle dont furent victimes, à La Garenne-Colombes, les deux caissiers de l'Agence du Crédi Industriel, MM. Moulart et Marie ; celle qui faillit, voilà six mois, coûter la vie à l'encaisseur de Montreuil : nous retrouvons dans l'attentat commis contre M. Bruet et Mme Simard, la même méticuleuse préméditation, la même méthode d'exécution, le même nombre de malfaiteurs, et tous cinq âgés d'une trentaine d'années. Nous nous trouvons vraisemblablement, dans l'affaire de La Plaine-Saint-Denis, en présence de la même équipe que dans les trois agressions criminelles précédentes...

Faut-il évoquer de nouveau les circonstances dans lesquelles furent commis les audacieux forfaits auxquels faisait allusion le brigadier Gripiot ? Les lecteurs de *Délectine* sont au courant de ces dramatiques épisodes. Ils savent que, depuis quelque deux ans des attentats renouvelés des exploits de la trop fameuse bande Bonnot se produisent, approximativement tous les six mois, que chaque fois les bandits mûrissent longtemp

à l'avance leur tragique projet, qu'ils étudient pendant des jours, pendant des semaines, les habitudes de leurs victimes et leur itinéraire quotidien ; que le moment venu, ils volent une puissante voiture qui leur servira à provoquer l'embouteillage propice puis à déguerpir à une allure folle ; que les agresseurs attaquent chaque fois les récalcitrants à coups de crosse de revolver ; qu'enfin, munis de leur butin, toujours portant, ils se gardent prudemment de renouveler leur forfait avant d'avoir épuisé les ressources volées. Devant ce faisceau de rapprochements, on ne peut douter que la police ait raison quand elle croit à l'existence d'une seule et même bande de criminels dans les divers exploits qui se sont déroulés, l'an dernier, à Orgemont et à La Garenne ; puis, cette année, à Montreuil et à La Plaine-Saint-Denis.

Toutefois, cette certitude ne saurait suffire aux honnêtes gens qui, bien légitimement



Le directeur et la caissière des Établissements Cazeneuve furent attaqués dans la rue Langlier-Renaud, à proximité de leur usine.



M. Bruet échappa de justesse au coup de revolver d'un de ses agresseurs.



Le commissaire Guillaume examina la voiture que les gangsters de Saint-Denis avaient abandonnée dans une rue de Clichy.

émus, réclament unanimement que tout soit mis en œuvre pour la répression des nouveaux émules de Bonnot et des ennemis publics d'outre-Atlantique. Nous-mêmes avons, depuis longtemps, lancé le cri d'alarme, en nous montrant, hélas ! bons prophètes dans la circonstance :

« Si on ne met pas la main à brève échéance sur les deux bandes qui, sans doute, n'en font qu'une, écrivions-nous dans notre numéro du 22 novembre 1934, nous assisterons peut-être, en février, à une nouvelle agression d'encaisseur où, cette fois, le sang pourrait couler... »

L'écho qui nous a répondu n'est malheureusement que celui de la balle de revolver qui a répandu le sang de Mme Simard !

Puissions-nous ne pas voir confirmer une seconde fois, et plus tragiquement encore, notre funeste prédiction ! C'est la grâce que nous attendons du brigadier Grippois, dont nous savons, au reste, que le zèle et le flair ont obtenu plus d'une fois de brillants succès dans les affaires criminelles les plus difficiles à dénouer...

Nous étions encore en pleine effervescence d'enquête à la Plaine Saint-Denis qu'une seconde alerte téléphonique nous appelait à Montmartre où venait de se dérouler un nouvel exploit du milieu, dans un petit hôtel de la rue de l'Elysée-des-Beaux-Arts.

En arpentant cette venelle louche qui grimpe vers le sommet de la Butte, encadrée d'immeubles vétustes dont beaucoup sont des repaires des plus mal famés, nous évoquons les nombreux crimes qui eurent pour théâtre ce décor tragique et nous pensions que la fusillade dont on nous avait téléphoniquement informé, n'était que l'accompagnement de quelque règlement de compte de la pègre, de quelque vengeance de bandes rivales. Nous étions bien loin de la stupéfiante réalité, bien loin de nous attendre à nous retrouver dans ce vieux décor de mélodrame, devant des faits relevant de l'activité des mauvais garçons qui ont, eux aussi, copié, d'après les gangsters d'Amérique, cette méthode crimielle aussi moderne que le mot : le racketsing...

Vers une heure du matin, un groupe de six hommes pénétrèrent dans le bureau de l'hôtel des Beaux-Arts, où somnoient le patron, M. Georges Giraud, et la femme de

L'auto des gangsters de Saint-Denis était une puissante voiture verte, volée à Paris.

chambre, Antoinette. M. Giraud n'est pas autrement surpris de l'irruption des noctambules, car trois d'entre eux sont plusieurs fois venus partager le lit de quelques très accueillantes locataires de l'hôtel

— Georges, sers-nous de la fine, demande un des arrivants.

Un autre ajoute :

— Nous sortons du match de boxe Lou Brouillard-Roth. Nous avons gagné comme des putois. Nous avons soif...

M. Giraud sort un instant pour aller chercher verres et bouteille dans la cuisine, mais en revenant dans le bureau de l'hôtel il se voit brusquement cerné et menacé par cinq des individus braquant sur lui leurs revolvers, tandis qu'un sixième bandit tient en joue, dans une encoignure de la pièce, la femme de chambre terrorisée.

— Que voulez-vous ? s'émeut alors l'hôtelier.

— Du fric !

A tour de rôle, quatre des gangsters réclament deux mille francs pour leur compte respectif ; le cinquième demande huit cents

francs ; celui qui garde à vue la femme de chambre ajoute à son tour :

— Toi, donne-moi ce que tu as dans ton porte-monnaie.

L'émotion et la stupeur paralysent, comme bien on pense, la langue des deux victimes, mais si les bandits ne demandent pas de réponse, il attendent du moins l'accomplissement du geste qu'ils ont ordonné.

— Passe le fric, répète un des agresseurs du patron de l'hôtel. Y a pas à hésiter si tu tiens à ta peau...

— Sers-toi d'un autre argument, ironise un des complices.

— T'as raison, réplique l'autre, si les pa-



Madame Simard, blessée à la mâchoire, fut transportée dans une clinique de Clichy où son état fut jugé peu grave.

M. Giraud eut la joue fendue par le coup de poing d'un agresseur, au cours du "racketsing" dont l'hôtel des Beaux-Arts fut le théâtre.



d'un des bandits et que les balles crépitaient si près de sa tête qu'une d'elles perfore, au ras du crâne, le sommet de sa coiffure de feutre.

— Ton péze ! ordonne en même temps l'homme qui vient de surgir.

Et pendant que le « modèle » obéit à l'injonction de son agresseur, dans les chambres voisines se propage le tumulte de scènes tout aussi tragiques. Un chanteur bien connu des auditeurs de T. S. F. n'échappe pas plus que les autres locataires à l'in vraisemblable mise en demeure des gangsters.

Pendant deux heures, les criminels régnaient en maîtres dans l'hôtel.

Enfin, tandis qu'un locataire attardé demandait le cordon pour rentrer, Mlle B... réussit à s'échapper par l'entre-bâillement de la porte ouverte par un des bandits ; et le petit « modèle » se prit à courir à toutes jambes dans la direction du proche boulevard Rochechouart où des gardiens de la paix se trouvaient de faction. Ceux-ci parvinrent à arrêter l'homme qui poursuivait la fugitive, non sans que l'individu ne les abreuvât d'injures.

DEPART

« caisse », ouvre le tiroir ou, pour tout butin les auteurs du racketsing ne trouveront que cent trente-cinq francs. De son côté, la femme de chambre remet à son agresseur le contenu de son porte-monnaie, soit trois ou quatre pièces de dix francs.

— C'est maigre ! constate celui qui paraît le chef de bande. Aussi tu vas nous payer autre chose. Envoie-nous chercher du champagne par Antoinette...

La femme de chambre effectuera deux voyages à la cave, dont une première fois accompagnée du gangster qui s'est chargé de la faire obéir et qui, pour l'empêcher de s'en fuir, continue de la menacer à bout portant de son gros revolver.

Tandis que la redoutable bande « arrose » son exploit — en obligeant d'ailleurs l'hôtelier à « trinquer » — quelqu'un demande à la porte le cordon. C'est un petit « modèle » montmartrois, Mlle Simone B..., qui rentre se coucher et à laquelle un des gangsters s'empresse d'aller ouvrir.

En passant devant le bureau de l'hôtel, la jeune femme aperçoit le désordre qui règne dans la pièce et la singulière assemblée qui se tient autour de l'hôtelier et de la femme de chambre. Prise de peur, Mlle B... se précipite dans les escaliers, soucieuse de se barricader le plus vite possible dans sa chambre. Mais elle n'a même pas le temps d'enlever son chapeau de feutre noir, que sa porte vole en éclats sous la violente poussée

roles n'ont pas d'effet, je connais un moyen qui en aura.

Et, ce disant, pour montrer son adresse à bien placer la balle dans la cible qu'il vise, il perfore d'un coup de feu le beau milieu du timbre de la sonnerie du téléphone, fracasse plusieurs verres, troue d'un coup de feu l'encrier placé sur le bureau, tire sur dix objets différents tout comme un de ces cow-boys du Far-West dont l'écran a popularisé le genre.

Au lieu de provoquer l'effet attendu, la scène a rendu ses esprits à M. Giraud. Il tente de se dégager du cercle qui le cerne en donnant une bourrade à l'un des gangsters. Mais un magistral coup de poing, fendait la joue de l'hôtelier, lui fait comprendre qu'il ne saurait tenter ni de résister ni de s'enfuir.

— Pas la peine de vouloir te tirer de là, affirme d'ailleurs un des criminels, la porte est verrouillée et le téléphone est coupé. Faut que tu donnes le péze ou que tu crèves.

Dès lors M. Giraud ne se soucie plus de se débattre. Il sort de sa poche la clef de sa

Conduit au poste de la rue Steinlen et inculpé d'outrages à agents, le gangster fut trouvé porteur de papiers qui permirent d'établir son identité. C'était un repris de justice, trois fois condamné pour vol, rixes et excitation de mineurs à la débauche : le fils du propriétaire d'un des principaux cafés de Saint-Etienne, Charles Roche, se donnant pour boxeur professionnel...

Toutefois, en dépit d'un interrogatoire serré, il fut impossible d'émouvoir le mutisme du farouche gangster. La police ne devait savoir, que dans la matinée qui suivit l'agression, ce qui s'était passé à l'hôtel des Beaux-Arts.

L'enquête, au moment où nous écrivons, se poursuit dans le milieu de Montmartre, sous l'active direction du brigadier Mayzard. Déjà celui-ci est parvenu à identifier la plupart des auteurs du tragique racketsing et l'arrestation de ces criminels sera très vraisemblablement prochaine.

Il y a plus d'un hôtelier ou cafetier de Montmartre qui exhaleront un profond soupir de soulagement en voyant aboutir les investigations du brigadier Mayzard, car le drame qui eut pour théâtre l'hôtel des Beaux-Arts n'est malheureusement pas un coup d'essai.

Bien d'autres que M. Giraud et ses locataires ont, en effet, été victimes des téméraires bandits, mais ils n'ont jamais osé l'avouer à la police, par crainte de meurtrières représailles...

Noël PRICOT.



M. et Mme Guernot, tenanciers d'un estaminet voisin du lieu de l'agression, avaient remarqué un jeune client d'allure suspecte.



Les agresseurs de M. Bruet plantèrent un poinçon dans une roue de sa voiture.



La femme de chambre de l'hôtel des Beaux-Arts vint témoigner au commissariat, en compagnie de deux locataires rançonnées.

LES TÉMOINS DE

Le deuxième acte est terminé. Le premier, les interrogatoires, avait duré trois semaines. Celui-ci, les témoignages, aura été plus long : quatre semaines. Nous courons maintenant au dénouement. L'action se précipite. Une dizaine de jours pour les réquisitoires et les plaidoiries, quarante-huit heures pour le dernier tableau, le plus bref, le plus dramatique.

Ce sera peut-être au milieu d'une nuit, vers le 15 janvier. Il y aura cette attente habituelle entre le verdict et le jugement, où les accusés sont encore dans leur box, où la plus parfaite confusion règne dans le prétoire.

La sonnerie retentira. Les cinq hommes rouges reviendront. Le président Barnaud lira la sentence. On ne reconnaîtra plus le matou ronronnant dans son fauteuil, souriant, accommodant, aux coups de patte sournois. Il apparaîtra immense, dressé au-dessus de tous. De sa voix aiguë et maintenant glacée, il énoncera vingt noms, vingt adjectifs, quelques chiffres.

Il y aura une sourde rumeur. Et, brusquement, chacun se rendra compte que c'est fini. Le procès monstre, celui qui aura battu tous les records de durée, de complication, de scandale et, finalement, d'émotion, le procès Stavisky, deux ans à peu près, jour pour jour, après la mort de Stavisky, sera fini. Il y a là deux cents personnes qui ont vécu ensemble pendant deux mois et demi. Ils se séparent, on les sépare brusquement. Ils savent qu'ils ne se retrouveront plus. Ils seront émus. Plus que la sentence, les adieux seront tristes.

Car on imagine difficilement à quel degré d'intimité on en est arrivé. Les plaisanteries du début, les inculpés qu'un garde voulait empêcher d'entrer, les incidents avec les divers ayants-droits paraissent ridicules, d'un autre âge. Depuis longtemps, chacun s'est installé dans sa fonction.

Les journalistes arrivent, jovialement reconnus et salués au passage par le vieux garde à moustaches blanches de la porte des témoins. Le rite veut maintenant qu'on s'arrête un peu dans le couloir qui mène à la salle d'audience. Là, on rencontre de vieux copains, les adjudants, des gardes, les huissiers audienciers. Ce sont eux qui vous donnent, après la poignée de mains et quand on s'est réciproquement rassuré sur sa santé, l'atmosphère de l'audience en cours.

On gagne sa place, sa place depuis deux mois retenue, on serre furtivement la main des camarades, on se raconte quelque écho salé, on fait un sourire à un accusé, un geste à un avocat, un clignement d'œil à un juré. Eh oui ! Tout le monde se connaît tellement, à la fin.

A l'audience, l'atmosphère, le climat sont maîtres. On ne se gêne pour ainsi dire plus pour manifester une opinion, faite de rumeurs discrètes mais précises. Le sensationnel président Barnaud en tient compte, comprend, accepte la nuance qu'on lui indique avec une habileté extraordinaire. Les mouvements d'impatience du jury, les remue-ménage aux bancs de la presse, les exclamations étouffées à ceux de la défense, tout lui est motif, indication. Il presse le témoin, le retient, interrompt l'incident fâcheux, équi-

libre le drame avec une sûreté incomparable. Il me fait penser à ces directeurs de duels, spécialisés, qui, munis d'une canne, cassent net, sous un prétexte technique quelconque, l'attaque de l'épée qui, à leurs yeux avertis, allait être mortelle.

Et, vers cinq heures, le soir, il a une façon de laisser entendre :

— Alors, on s'en va ?

Et d'attendre l'assentiment de la salle, fait de bruits de souliers, de serviettes refermées, d'un remue-ménage à peine respectueux pour dire, dans un vaste sourire complaisant :

— Eh bien, à demain !

qui est une pure merveille, d'un grand metteur en scène. Et d'un grand magistrat, bien entendu.

Donc, les témoins sont passés. A la vérité, on attendait beaucoup d'eux. A l'époque tragique, au moment de la panique, quand on arrêtait à tour de bras, quand ceux qui avaient, par hasard, rencontré une fois dans leur vie Stavisky faisaient des jaunisses et entreprenaient des voyages de longue durée en Australie, les esprits les plus optimistes se demandaient avec effroi ce qui allait se passer quand viendrait le procès. On ne pouvait pas ne pas prévoir des incidents catastrophiques à chaque audience, la République remuée jusque dans ses fondations, un scandale nourri, renouvelé comme la lave d'un volcan. Pratiquement, il ne s'est rien passé.

L'étincelle devait jaillir de la rencontre de trois éléments. Les procureurs, les avocats, les témoins. Or, les premiers ont été faibles, les seconds lâches (et nous nous expliquerons sur ce mot), les derniers terrorisés.

En réalité, tout le procès est faussé. Les témoins sont là pour donner des lumières

sur la culpabilité ou l'innocence des inculpés. Au cours des témoignages de l'affaire Stavisky, il a été fort peu question du cas personnel des inculpés et, pendant des audiences entières, ils ont été oubliés. Les témoins sont venus déposer pour un autre procès, celui qui était justiciable de l'opinion, depuis deux ans, l'autre procès Stavisky. Chacun s'est présenté à la barre comme un accusé, chacun a cherché àprement, sordidement, à défendre sa peau, à se dégager de l'engrenage. A une demi-douzaine d'exceptions près, ils ont été lamentables, bêtes traquées que le chasseur a manquées, lapins qui viennent expliquer pourquoi, selon leur sentiment de lapin, le chasseur a eu raison de les manquer.

L'ordre chronologique des témoignages étant arbitraire, confus et obscur, je vais employer l'ordre technique. En fait, les témoins peuvent être rangés dans sept groupes :

Les experts, les initiés d'occasion, les fonctionnaires, les policiers, les magistrats, les hommes politiques, les témoins de moralité.

Entendre des experts est, d'ordinaire, chose aride. Ceux-ci n'ont pas manqué à la tradition. Ils ne sont pas dramatiquement intéressants. C'est pourtant sans doute sur leurs exposés que le jury fera sa religion. MM. Verlaque, Février et Caujolle ont examiné les comptes personnels de tous les accusés. Ce sont eux qui sont venus dire que Bonnaure avait reçu 700.000 francs d'honoraires et Gaulier 70.000 seulement ; que les « rentrées » de Guébin coïncidaient avec l'acceptation, jour par jour, par la « Confiance », des bons de Bayonne ; que Garat ne pouvait expliquer un enrichissement de 400.000 francs par l'hypothétique générosité de sa sœur ; que Romagnino avait travaillé « à l'œil » ; qu'on ne trouvait rien de suspect dans la fortune personnelle de M. Dubarry, de Camille Aymard, de Paul Lévy.

M. Rouvier, inspecteur général de l'Intérieur, super-expert administratif, a tenté de couvrir, d'excuser chaque faute, chaque négligence des services de contrôle, avec une minutie, une sorte de volupté dans le démontage des rouages administratifs qui devenait, dans cette audience critique, d'une candeur, d'une naïveté dramatiques. On y a reçu l'assurance que, théoriquement, administrativement, tout avait été parfait, que personne n'avait failli, que chacun était resté sur son rond de cuir, dans sa cage, le nez dans ses paperasses. On y a entendu cette énormité :

— C'est un incident qui a fait découvrir les faux de Bayonne. Administrativement, l'affaire pouvait continuer. Elle pourrait continuer.

Aucun vaudevilliste, aucun chansonnier n'aurait osé inventer cela.

Les initiés d'occasion. — M. de Chevert, homme de main au service des condottières de la finance et indicateur de police. C'est lui qui, ayant « collaboré » avec Stavisky au moment de « la Foncière » et d'Orléans, le « donna » aux inspecteurs Grippois et Cousin et fut à l'origine des deux fameux rapports qui portent ces noms. Il fut assez malmené à l'audience. On n'aime pas ce genre d'activité, dans le prétoire.

Pigaglio est venu raconter les derniers jours de Stavisky :

— On aurait pu le prendre vivant. On a attendu qu'il se suicide.

C'est ce que nous avons depuis longtemps démontré.

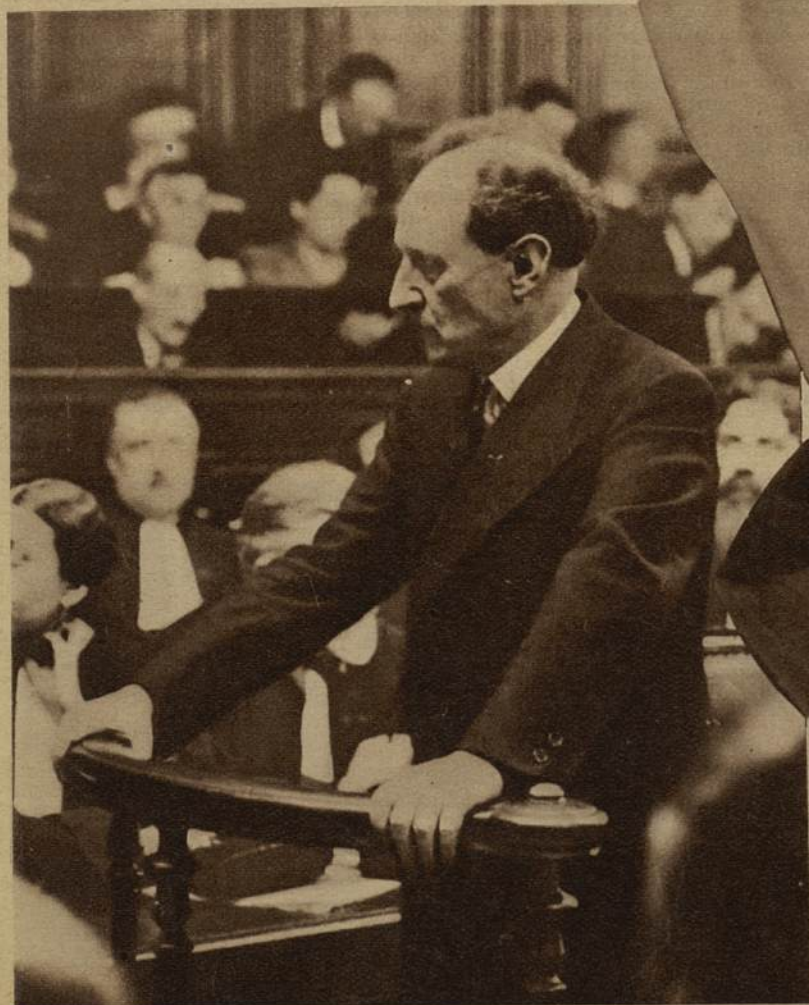
On a vu les techniciens des compagnies d'assurances, Max Hermant, le président de la conférence permanente des compagnies ; M. Isabelle, président du Conseil d'administration de « la Confiance » ; M. Suzanne, président du Comité interdépartemental des Assurances sociales. Leur tâche était délicate. Ils devaient à la fois affirmer que leurs compagnies étaient protégées contre les escrocs et que Guébin, directeur technique de « la Confiance », était innocent. Je jurerais que le jury n'a rien retenu de leurs savantes contradictions.

Il est bien entendu que, dans cet exposé rapide, je ne cite que les témoins qui ont eu quelque relief. Qu'on songe bien que la sténographie de ces quatre semaines d'audiences et de ces quelques cent cinquante témoignages tiendrait à peine dans un dictionnaire.

Les fonctionnaires. — Ce sont les commis des ministères, humbles ou importants, qui auraient dû contrôler, découvrir, dès 1931, la machination de Bayonne, puisque le Crédit municipal est un établissement public à peu près comme une Caisse d'épargne, ou à peu près comme une banque d'Etat.

Le chef du service Delamarche et le contrôleur Constantin, du ministère du Commerce, ont fait piteuse figure. Le second surtout, lamentable et larmoyant, est reparti douché, disqualifié, n'ayant bénéficié au dernier moment que d'une sorte de pitié. Et l'ancien directeur des Assurances sociales Tissot, familier de Stavisky, qui, après un incident violent, se vit, en pleine audience, passer du rôle de témoin à celui d'inculpé. Et le contrôleur du Crédit de Bayonne Piet, qui vivait dans un rêve, qui ne s'est pas aperçu que le directeur Tissier, à côté de lui, pour ainsi dire sous ses yeux, signalait les faux bons à sa place, contrefaisait sa signature. Et le préfet des Basses-Pyrénées, Mireur, ennemi à ce point des scandales qu'il

La déposition simple et émouvante de M. Camille Chautemps fit sensation.



M. Chiappe, ancien préfet de police, tint à défendre les services qu'il eut sous sa direction.

Témoin de moralité pour Hayotte, Saint-Granier ne manqua pas d'humour dans sa déposition.

aurait étouffé volontiers même celui-là. Les rares témoins qui n'avaient pas à se défendre, accusaient. M. Maze, directeur du Crédit Municipal de Paris, et président de la conférence des Crédits Municipaux de France, avait dû expliquer comment l'établissement de Stavisky avait toujours été en dehors de la loi, et même de la coutume.

Ceux qui, comme moi, ont suivi l'affaire dès le début, n'ont pas vu arriver sans émo-

L'AFFAIRE

tion à la barre M. Sadron, le petit contrôleur local des Finances, humble employé, qui fut le grain de poussière dans le formidable engrenage, et qui, par une simple note, naïve et étonnée, déclencha le scandale.

Ce fut le tour des magistrats. La liste des magistrats qui ont eu l'occasion de recevoir les rapports de police ou les confidences susceptibles de les lancer sur la piste de la formidable escroquerie est relativement simple à établir. Il y a les trois substituts, chefs de la Section financière du Parquet qui se sont succédé : MM. Prince, Bruzin et Fontaine ; le Procureur de la République Pressard ; le Procureur général Donat-Guigue ; le chef de la Chancellerie au ministère de la Justice, Rateau, Prince et Pressard sont morts. Leurs ombres, l'une sanglante, l'autre mélancolique, ont plané sur toutes les audiences. N'importe comment, ils n'ont plus à rendre compte. Le procureur général Donat-Guigue, couvert par la triple hermine de sa haute fonction et l'armure de sa haute personnalité, n'a pas été cité. On l'a enterré à la Cour de cassation. Les trois autres sont venus à la barre. Le substitut Bruzin, qui n'a tenu le poste que pendant deux mois, a fait tout son devoir. Venant après l'inertie de M. Prince, ses tentatives pour allumer l'affaire méritaient alors un meilleur sort. En tout cas, elles méritaient qu'on l'en félicitât maintenant.

Que le substitut Fontaine ait pu mieux faire, on le lui a dit à l'audience. Qu'il ait fait ce qu'il a pu, c'est possible. Il s'est sorti de l'épreuve honorablement. Le substitut Rateau, qui tenait à l'époque les fils de la magistrature, maître des dossiers du ministère de la Justice, avait une situation difficile. Il ne pouvait pas avouer qu'il faisait une liaison entre le Gouvernement et la magistrature et que si le dossier Stavisky a été enterré en 1931, c'est qu'on ne se souciait pas en haut lieu de le voir sortir.

Les policiers. — On vit d'abord défilé ceux qu'on voulait mettre à l'honneur. Le commissaire Pachot, les inspecteurs Cousin et Gripois, le commissaire Gilbert, le commissaire de Tauzia. Entre 1930 et 1933, pour des raisons diverses, ils dénoncèrent l'activité naissante puis grandissante de Stavisky. Respectueux de la discipline, ils transmittent leurs rapports par la voie hiérarchique. Après des mois d'attente, ils comprirent que ces rapports s'étaient perdus dans les méandres de la voie hiérarchique. S'ils en furent écœurés, ils l'ont à peine laissé sentir à l'audience. Mais tout le monde l'a compris et on leur concède qu'ils ont quelque mérite à continuer à faire leur métier avec sérénité. M. Jean Chiappe, actuellement président du Conseil municipal, était préfet de police pendant que se déroulait l'affaire. Il est venu expliquer à la barre que la règle des privilèges d'autorité empêchait la police de Paris, dans le moment même où elle était prévenue, d'inquiéter Stavisky qui, condamné de droit commun en liberté provisoire, et homme d'affaire à Bayonne, appartenait au Parquet de Paris d'une part, à la Sûreté Nationale d'autre part.

On l'attendait, cette Sûreté Nationale. Le contrôleur Ducloux, le commissaire Bayard, qui eut Stavisky comme indicateur et lui délivra un laissez-passer d'indicateur, essayèrent d'expliquer ce qu'était le métier de policier et comment, par une sorte de paradoxe, ils étaient parfois obligés de couvrir momentanément des canailles avérées pour défendre le reste des honnêtes gens. C'est, en effet, une méthode de police qui date de loin. Pour le malheur de M. Ducloux et du commissaire Bayard, ça n'a pas réussi cette fois-ci. Quant au directeur de l'époque de la

Sûreté, le distingué, doux et candide M. Thomé, mieux fait pour diriger une revue de poésie ou pour présider un gala de bienfaisance que pour diriger la police française, l'acharnement facile des avocats de la défense le laissèrent tout pantois. Et, au moment où on le vit à la barre le plus gêné, le plus affolé, il apparaissait à peu de gens que ce galant homme de la vieille époque s'inquiétait surtout de ce qu'il avait à mêler à cette affaire le nom d'une femme.

Les témoins de moralité n'ont pour ainsi dire pas d'importance dans un procès de ce genre. On y peut seulement mesurer le courage et la fidélité de l'amitié. C'est ainsi que des gens de théâtre comme Saint-Granier vinrent apporter à l'ancien directeur de music-hall Hayotte un satisfecit dont le besoin ne se faisait pas sentir, et qu'une longue suite d'hommes politiques et d'hommes de lettres vinrent affirmer la confiance dans la loyauté d'Albert Dubarry. Ainsi, Tristan Bernard, Paul Reboux, le gouverneur Antonelli, le gouverneur général Olivier. Ainsi aussi Joseph Caillaux, le vieux combattant toujours alerte, dont la seule présence de quelques minutes à la barre rehaussa l'audience médiocre.

Les hommes politiques étaient ceux sur qui l'opinion s'était le plus acharnée. Deux d'entre eux sont inculpés. Quelques autres ont échappé de justesse au juge d'instruction. Deux vinrent à la barre, M. Dalimier, ancien ministre du Travail, et M. Camille Chautemps. Dalimier, auteur de la fameuse lettre de recommandation des bons de Bayonne aux Compagnies d'assurance, ministre déchu, homme politique amoindri, vint plaider la bonne foi et l'ignorance. — Je signais des milliers de lettres. J'ai signé celle-là sans voir.

Il était vieilli, cassé, presque humble, sans réaction. Il repartit le dos courbé, au milieu d'un silence terrible.

Enfin, le président Chautemps, beau-frère du procureur Pressard, celui dont ses adversaires politiques ont voulu faire le grand, le seul responsable, le criminel complice de Stavisky.

On l'attendait. Il arriva, pâle, crispé, violemment ému. Puis sa voix s'affermait, s'enfla. Sa position était à la fois difficile et aisée. Difficile par la complexité des explications, aisée par l'outrance même des attaques. On en avait trop dit. Une indignation légi-



M. Joseph Caillaux vint apporter l'hommage de toute sa sympathie à M. Dubarry.

time nourrissait les paroles de l'homme d'Etat. Crucifié sournoisement depuis deux ans, il obtenait enfin d'être mis devant des accusateurs. Il n'en trouva pas. D'un coup, le prétoire se tut. Rien n'existe devant le talent et l'autorité. Dominés, les avocats les plus acharnés se couchèrent, et firent bien.

La déposition de Chautemps, étourdissante plaidoirie pour tous, petits et grands, accusés ou non, qui avaient eu « le tort ou la malchance » de rencontrer Stavisky un jour sur leur route, lumineux démontage de l'affaire, y mettait le final dans l'esprit de tous. Aussi bien se hâta-t-on d'en finir avec les témoignages. Pourtant, un scrupule traînait encore entre les bancs de la défense et les chaires des procureurs. Au dernier moment, on décida de corser la fin du programme, de recourir aux derniers artifices du scandale d'alcôve, du scandale policier, en citant l'inspecteur Bonny, le commissaire Hennett, le sénateur Proust et surtout la mystérieuse Suzanne Avril qui, pour l'amour de Stavisky



M. le substitut Fontaine avait succédé au conseiller Prince, à la direction de la Section Financière.

et à son service, bantait les antichambres de ministres.

De l'ensemble de ces témoignages, il n'a à peu près rien été tiré en faveur des accusés ou contre eux. Ils n'ont fait que souligner la veulerie, la panique de tous ceux qui ont été mêlés à l'affaire, la passivité de l'accusation qui n'a jamais insisté pour développer le scandale et connaître le fond des choses.

On a surtout, et avec peine, assisté à la maladresse et à la carence des avocats.

Je mets à part Moro-Giafferri, grand artiste, dédaigneux des incidents d'audience. Et encore M^r Ribet, peut-être M^r Flasch et M^r Dominique qui ont montré une classe certaine. Ou M^r Noguères qui, brouillon, n'en a pas moins été scrupuleusement acharné à la défense de son client Garat. Les autres se sont dépensés à contre temps, dirais-je, si je tenais à être seulement courtois. En fait, ils ont usé d'une férocité facile vis-à-vis des subalternes, ils se sont tus devant ceux qu'ils ne pouvaient pas dominer de leurs coups de voix ni de leurs mouvements de manche. Où est l'élégance ? Où est l'intérêt de leurs clients ? Où est le courage ?

Paul BRINGUIER.

II. — OMBRES DU PASSÉ. UNE LEÇON D'HISTOIRE DANS UN BAR. — LA RELI- GION DU SILENCE. — UNIS PAR LE SANG DANS LA VIE ET LA MORT (1)

UN bistrot comme on en voit à Paris autour des abattoirs. Des hommes aux mains rouges, aux blouses maculées de sang frais, des costards aux visages boucanés, aux traits rudes et impassibles, aux regards couleur de braise, forment autour du vaste comptoir un rempart de biceps et de pectoraux grand modèle. Ils avalent d'un trait leur râcle-gosier et retournent à leur besogne.

Leur besogne, c'est en face, au Mercado Basto — l'un des plus grands, l'un des plus modernes marchés couverts de Buenos-Aires. De loin, dans la buée mauve qui, le soir, enveloppe les lampadaires de l'interminable calle Corrientes, le Mercado Basto se détache comme une gare colossale, avec ses hautes verrières, sa façade de ciment blanc, ses grilles géantes. Autour de l'édifice, c'est un incessant et bruyant défilé de camions chargés de viandes et de légumes. Il y a des escaliers roulants, des monte-charges où peuvent, côte à côte, s'aligner deux voitures et leurs remorques, toute une invisible mécanique, aux rouages silencieux, qui draine chaque nuit l'avalanche de victuailles.

Les heures passaient... Nous avions depuis longtemps achevé notre repas. Un vrai repas à l'argentine, où les énormes morceaux de viande grillée alternent avec les *chinchulines* et les *criadillas*. Le tout arrosé d'un vin de Mendoza qui sent la fraise.

La salle s'était en partie vidée. Il ne restait plus autour du comptoir que quelques buveurs silencieux. De ceux que l'on rencontre toujours, la nuit, dans les bars des quatre coins du monde : larves de l'ombre et du brouillard, inclassables déchets de la faune nocturne, et toujours si parfaitement adaptés au décor qu'on ne peut imaginer ces personnages sans le halo de fumée et d'alcool qui s'enroule autour de leurs visages et de leurs gestes.

Mais ceux qui étaient à mes côtés, autour de la table encore non desservie, étaient d'une autre classe. Ils étaient six, y compris Mario, le patron du bar. Un gros gaillard, court sur jambes, un peu apoplectique comme il convient, le repas terminé, et éruetait sans discrétion, le repas terminé, et digérait de longues heures sa nourriture, tantôt éroulé sur sa chaise, tantôt calé derrière le comptoir, hébété, stupéfié, les yeux mi-clos, la bouche ouverte. Mario était mon ami. Je l'avais connu à Paris. Les autres invités étaient plus difficiles à définir.

Celui-là était, je crois, un spécialiste de la *quinela* (une sorte de book de la loterie). Cet autre, parfumé, gominé, poudré, récuré, un authentique *canjiflero*, c'est-à-dire un *cashio* dont la femme était placée quelque part à Mataderos ou à San Fernando. Ce troisième, un musicien famélique qui avait connu le succès, à Paris, dans les orchestres de tango, et que l'alcool, le jeu et la drogue avaient, de chute en chute, réduit à la misère. Il avait accepté ce soir-là d'apporter sa guitare. C'était un événement. Il ne l'avait pas touchée depuis deux ans ! Mais c'était le manchot qui m'intéressait le plus...

Ce n'était pas la première fois que je le rencontrais dans ce bar, avec sa gueule de vieux bandit retiré des affaires, sa balafre au menton, son regard méfiant qui filtrait sous ses lourdes paupières. Il avait l'air d'un bulldog sentencieux et désabusé. On l'appelait Domingo.

Domingo jouissait d'une réputation d'homme qui sait beaucoup de choses, mais dont la science plonge ses racines dans un passé criblé d'aventures peu conformes à la morale sociale. C'était un Napolitain qui avait plus vécu dans le Soho, à Londres, et dans le quartier de Cicera, à Chicago, que sous le léger ciel d'azur de l'Italie. Depuis huit jours, je tournais autour de lui, comme on tourne autour d'un coffret à surprise, pour en découvrir le secret. Ce soir-là, l'occasion me paraissait bonne. Il y avait dans *Critica* une belle manchette sur six colonnes, une de ces manchettes en caractères d'affiche, comme seuls savent les étaler les journaux d'Amérique :

QUE ES LA MAFFIA ?

Domingo, à qui j'avais tendu le journal, leva sa tête de vieux bull-dog et répéta, sarcastique, en gonflant démesurément la première syllabe :

— Qué es la maffe ?

Puis il se mit à rire en découvrant ses dents dont plusieurs étaient en or. Domingo riait, mais personne n'avait eu vie de sourire. On savait qu'il mêlait à ses idées, à ses croyances sur le bien et sur le mal, une autorité violente qui n'admettait pas la contradiction. Il n'y avait pour cela qu'à regarder sa manche vide, souvenir d'une discussion trop vive, dont il n'avait jamais révélé les détails.

J'osai cependant poursuivre :

— Vous qui connaissez tant de choses, Domingo, connaissez-vous, par exemple, l'origine de ce mot de « mafia » dont ici, chaque jour, les journaux argentins sont remplis ? J'ai lu quelque part qu'il fallait l'attribuer à un certain Mazzini. Le titre aurait été formé des premières lettres de la phrase suivante : *Mazzini autorizza furti incenni avvelenamenti* (Mazzini autorise vol, incendie, poison). Qu'en pensez-vous ?

Domingo haussa les épaules. — Fantaisie ! dit-il. Les vraies origines de la mafia, peu les connaissent. Ce que j'en sais, moi, je ne l'ai pas appris en un jour, ni même en un an. Les confidences que j'ai reçues, je les ai recueillies non seulement à Naples, au temps de ma jeunesse, mais plus tard, à Londres et à New-York. Tout cela est du passé. Je peux en parler. Mais n'attendez pas de moi que je vous donne le moindre renseignement sur ce qui se passe ici, en Argentine. Pour cela, adressez-vous à la police. Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'elle soit plus que moi disposée à vous répondre.

— Je vous écoute, Domingo. Et, pour la première fois depuis ma rencontre avec le vieux Napolitain, Domingo-le-Taciturne prit la parole.

Le rapt n'a pas toujours été la méthode employée par la Mafia pour dominer par la terre. Mais, aussi loin que l'on remonte

L A M F I A

GRAND REPORTAGE PAR

dans l'histoire des anciennes sociétés secrètes italiennes — et certaines remontent au dix-huitième siècle —, on retrouve, comme base d'action, l'extorsion d'argent par l'intimidation et la violence.

Dans les vieilles prisons de Naples, les affiliés de la *Camorra* rançonnaient les vicieux et les lâches. En Sicile, jadis, les *Beati Paoli*, sorte d'association de redresseurs de torts, vengeaient les pauvres en attaquant les riches. Plus tard, lorsqu'elle eut surgi à son tour des bas-fonds siciliens, c'est entre les bras de la *Maffia* que se jetèrent les faibles, les opprimés, tous ceux qui gémissaient sous le joug des nobles et des grands propriétaires. Unis par la misère, ouvriers et paysans mettaient leur dernier espoir dans cette association de hors-la-loi qui faisait bon marché des lois d'oppression.

Infestée de brigands de tout calibre, la Sicile offrait d'ailleurs pour la Mafia d'impénétrables sources de recrutement. Révoltés et malfaiteurs de profession se tendaient la main. Et, pour mieux exprimer sa puissance, l'étrange armée n'avait pas hésité à faire sienne la terrible devise : *Ojos per ojos, dientes per dientes* (œil pour œil, dent pour dent). A quiconque était condamné à mort pour n'avoir pas voulu se soumettre à sa loi, la Mafia coupait la main droite et la renvoyait à la famille du condamné comme preuve du châtiement. Un noble Espagnol, Christian Delmento, fut ainsi châtié. La main coupée fut déposée sur l'autel de l'église où son père officiait, au moment de la grand-messe. La main décomposée avait noirci. Telle est la légende de la *Mano Negra*, symbole de la Mafia.

Cette puissance, cette domination de la peur et de la violence, s'étendirent bientôt, non seulement à toute la Sicile, mais encore aux villes de l'Amérique du Nord où l'émigration italienne commençait à affluer. Des fortunes s'ébauchaient. La Mafia décida d'exercer sur elles son impitoyable contrôle.

Le premier chef suprême de la Mafia en Amérique fut un certain Don Pellegrino. Il était venu de Sicile à New-York pour y retrouver un rival et venger ainsi l'offense faite jadis à sa fiancée. Sa vengeance exécutée, Pellegrino prit la tête d'une bande de maffiosos. Et, pour éprouver le cœur de celui qu'il voulait rançonner, il employait ce curieux procédé.

Sur le passage de l'homme visé, on plaçait bien en vue une pièce d'argent. Dès qu'il l'avait ramassée, un maffioso déguisé en mendiant se présentait à lui. Si le riche don-

naît au mendiant la pièce absous de toute rançon. L'aumône, le mendiant lui rendait les menaces de la Mafia.

En 1910, à Don Pellegrino succéda Don Carpio, qu'on surnomma Carpio, qu'on surnomma portait toujours sur lui un donnier dont il se servait pour versaires. C'est de lui que l'on pense reçut la balafre qui surnom. Carpio fut, dans le régime des dimes sur le rance (il y en avait à ces clubs de boissons de New-York), plus tard, prit la place de son prédécesseur. C'est lui qui s'inspira de ces méthodes. furent en somme qu'une réédition des maffiosos italiens. Lors de la guerre, ils décidèrent de faire l'acte leur la besogne qui ne marchait pas...

Je vous reparlerai, si vous l'activité de la Mafia en Amérique. Mais, si extraordinaire que soit dans les grandes villes américaines où elle était née, elle n'avait vraiment l'apogée de son pouvoir que sur toute la vie sociale. C'était par la crainte et la saillies. Il était préférable de parler des années qui ont vu ment du fascisme et de la préférence, dis-je, lorsqu'on certaines contrées de la Sicile, deux maffiosos que l'on force publique.

Sous les ordres des grands Grisafi, Paolo, Andolbro, Sacco, les riches étaient créés. Le rapt et la séquestration furent prévus en cas de refus de fusils, le visage dissimulé, la goulle noire — la cagoule — se servaient déjà les *Beati Paoli* siciliens — la victime en lui créant (Couchez-vous). Ligottée, suite transportée, les yeux refusaient. Là, toujours sous un l'obligeait à écrire à son réclamer la rançon. Selon l'opéré, le message était signé de deux tibiais entre-croisés, le suprême avait le droit de lettres un poignard.



(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 373.

MAFFIA

PAR MARCEL MONTARRON

la pièce d'argent, il était rançon. S'il refusait toute rançon, il lui remettait la lettre de menace.

Pellegrino succéda Luigi Arnomma le Sanguinaire. Il sur lui une alène de corsaire pour châtier ses adhérents. Lui que le fameux Al Calabrese qui lui valut son nom, fut, dans son genre, un grand chef.

Il fut le premier, instaura des sur les maisons de tolérance à cette époque) et sur les bords de New-York. Le gang prit la place de la Mafia, les méthodes. Les gangsters ne furent qu'une réplique américaine des mafiosi. Longtemps, les deux se combattirent. Jusqu'au jour où l'accord, et de se parer ne manquait assurément

rai, si vous le voulez, de la Mafia en Amérique du Nord. L'histoire que fut son essor dans les villes américaines, c'est en fait que la Mafia atteignit son apogée de sa puissance. Elle exerça un véritable contrôle social. Ce contrôle s'exerça par la menace de représailles à cette époque (je ne parle pas de l'avènement de Mussolini), il était alors lorsqu'on voyageait dans les rues de la Sicile, d'avoir à ses côtés deux agents de la

des grands chefs d'alors, comme Calabrese, Ferrarello, Dino, étaient rançonnés à discrétion. La séquestration était le cas de résistance. Armés et dissimulés sous une casaque traditionnelle dont les Beati Paoli au temps des maffiosos épaulés — les maffiosos épaulés — lui criant : *Faccia a terra* la victime était en les yeux bandés, dans un sac sous la menace du fusil, on l'emmenait à sa famille pour lui faire payer. Selon la bande qui avait été signée d'une croix, ou d'un autre-croisé. Seul, le chef avait le droit de dessiner sur ses

Car cette lettre de menaces était sans appel. Celui qui l'avait reçue devait périr par le poignard.

On estime à 2.365 le nombre des victimes de la Mafia en 1922. A 1.960 en 1923. 1.766 en 1924. Et il ne s'agit là que de ceux qui avouèrent avoir été les victimes de la mystérieuse association. C'est le préfet de police Mori qui cite ces chiffres, celui-là même qui fut, en 1926, chargé par Mussolini d'épurer la Sicile.

Ce fut une opération monstre, une rafle colossale et sans précédent. Des régiments de carabinieri, aidés des milices fascistes, occupèrent les grands centres de Sicile et de Calabre, étendirent leur filet dans les bourgades et fouillèrent monts et vallées.

Près de quinze cents maffiosos furent arrêtés. Mais de nombreux affiliés avaient pu échapper au coup de filet. Les chefs avaient pu s'enfuir à l'étranger. Le S. O. S. de la Mafia avait eu le temps d'être lancé. Des secours étaient arrivés. Si le préfet Mori avait fait bonne récolte, si la Sicile était épurée, en partie, l'esprit de la ténébreuse association survivait.

C'est que la Mafia, comme toutes les sociétés secrètes, a sa mystique : la mystique du Silence ; du noble, du fier, du stoïque silence mis au service d'une cause. Cette cause, c'est la répression de l'injure et de l'injustice, le droit de représailles contre les riches, la lutte ouverte contre la fortune acquise par spéculation ou par héritage.

« Les petits doivent vivre », telle est la devise magique qui fascina, qui fascine encore ceux qui, corps et âme, s'enrôlent dans

les rangs de la Mafia et qui, jusqu'à la mort, restent fidèles au pacte du silence. Telle est la formule d'où tire sa force la méthode de la reprise individuelle par la rançon et la menace.

En remettant à ses hommes le poignard qui consacrait leur serment, Beati Paoli déclarait solennellement à chacun d'eux : « Tu feras respecter nos lois par le sang ! » Plus tard, en jurant de ne jamais trahir la charte de l'Omerta, les membres de la Mafia s'engageaient à obéir aveuglément aux ordres donnés, à se prêter assistance, à tirer vengeance de tout dommage causé à l'un d'eux, à ne jamais témoigner en justice contre un de leurs confrères, à se dominer, s'il était nécessaire, jusqu'à la tombe.

Union, secret et silence ! Malheur aux traîtres ! Rien de tout cela n'a changé depuis près de deux siècles... Le cérémonial du Tribunal suprême, lui aussi, demeura le même... Le chef préside. Il est coiffé d'un bonnet de pêcheur sicilien. Un bonnet rouge, brodé sur l'un des côtés d'une tête de mort et de deux tibias entre-croisés. Ses conseillers, ses lieutenants sont les chefs de « section ». Ils sont, eux, coiffés d'un bonnet noir, brodé des mêmes insignes. Le « Fiscal », c'est-à-dire le procureur, est vêtu d'une robe noire aux parements d'argent. Les membres qui assistent à la réunion n'ont pas droit à la parole.

Alors commence la cérémonie suivante : chaque membre s'avance vers la table où le chef et ses conseillers ont pris place. Un bol en terre glaise est posé là comme une urne. Le maffioso doit, avec la pointe d'un stylet, faire saigner son poignet et faire couler quelques gouttes de sang dans le bol. C'est ainsi qu'il renouvelle son serment de fidélité au chef suprême. Lorsque chaque membre présent à la réunion a accompli ce rite, le chef se lève et déclare :

— *Siempre uniti nella vita et nella la morte.* (Toujours unis dans la vie comme dans la mort.)

Puis, de ses mains, il pétrit la terre glaise du bol et la referme sur le sang versé. La séance est alors ouverte.

Le Procureur lit son rapport et demande un châtiement pour le traître. Aucun avocat n'est toléré. Le tribunal est souverain dans sa décision. Le vote a lieu à mains levées. Trois sortes de peines sont prévues :

Sept coups de poignard dans le dos ; La gorge tranchée ; La balafre sur la joue pour les offenses moins graves.

On appliqua la seconde de ces peines au curé de la petite église San Fernando Sennizzi qui, à Chicago, dans le quartier italien de Cicera, avait fait afficher l'appel suivant sous le porche :

FRÈRES,
POUR LE RESPECT DE DIEU,
POUR L'AMOUR DE L'ITALIE ET DE L'HUMANITÉ,
PRIEZ
POUR QUE CESSE L'ACTION BARBARE
DE LA MAFFIA
QUI DÉSHONORE LE NOM ITALIEN
DEVANT LA CIVILISATION.

Ce fut l'une des premières victimes de la Mafia en Amérique. Car, après avoir été exilée de Sicile, la Mafia, grâce à ceux qui s'étaient réfugiés aux Etats-Unis, grâce surtout à l'un d'eux, Micki Merlo, s'était recons-

tituée. Elle avait pris le nom d'Union Sicilienne et avait choisi pour repaire une canotière italienne, la *Nuova Italia*, qui venait de s'ouvrir dans les faubourgs de Chicago. Sous l'apparence d'une société de bienfaisance et de secours mutuels, l'Union Sicilienne poursuivait son œuvre souterraine. Elle devint si puissante qu'elle réussit à corrompre les pouvoirs publics. Elle devint l'arbitre des luttes électorales. Des fonctionnaires, des magistrats, des maires, des sénateurs se mirent sous la protection de la toute-puissante association. Les maffiosos étaient dès lors assurés de l'impunité. L'un des plus gros scandales des Etats-Unis allait ainsi éclater !

Un sénateur de l'Etat de l'Illinois qui, tout d'abord, s'était laissé corrompre par l'Union Sicilienne, fit volte-face pour satisfaire l'opinion violente grandissante et tenta d'amorcer une campagne de répression. Le Tribunal suprême de la Mafia décida l'exécution du traître. Le premier valet de chambre du sénateur était un maffioso chargé de surveiller et d'épier les agissements de son maître. Il reçut l'ordre de se rendre dans sa chambre et de s'emparer des dossiers. La terreur régnait à Chicago. Personne n'osait s'attaquer à la terrible association qui, désormais, avait le champ libre. Un homme, pourtant, allait oser : Al Capone ; Al Capone, que jadis un chef de la Mafia avait battu et qui avait sa revanche à prendre. Soutenu par des hommes hardis, recrutés en dehors des Siciliens, Al Capone n'hésita pas à déclarer la guerre à l'Union Sicilienne. Ce fut un véritable coup du 18 Brumaire. S'imposant par la force, rançonnant sans trêve, exécutant lui-même ceux qui lui barraient la route, Al Capone triompha. Un nouveau maître allait régner sur Chicago. Un nouveau maître de la Mafia allait commencer. Elle dura de longs jours. De Torrio, le président de l'Union Sicilienne, finit par s'allier au roi d'avoir bafoué les traditions de leur association. Il y avait un abîme entre la contrebande de l'alcool et le droit de représailles contre les riches !

L'étrange mélange de cruauté et d'idéalisme, qui avait inspiré la Mafia à ses débuts, s'était singulièrement avili.

(A suivre.)

Marcel MONTARRON.



Superbe CHEVALIERE
PLAQUE OR 18 carats
PRIX DE RECLAME : 10 F.
 Envoi contre remboursement.
 Si vous désirez un monogramme, indiquez-nous vos initiales, elles seront gravées à la main par un spécialiste. Joignez une feuille en papier pour mesure.
 Maison ALPHA, 3, Cité Tréville, Paris - Serv. 111

CECI INTERESSE TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE

L'ECOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 13.503 : **Classes primaires et primaires supérieures complètes**; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Inspection primaire.

Broch. 13.506 : **Classes secondaires complètes**; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 13.510 : **Carrières administratives**.

Broch. 13.516 : **Toutes les grandes Ecoles**.

Broch. 13.521 : **Emplois réservés**.

Broch. 13.527 : **Carrières d'ingénieur**, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 13.532 : **Carrières de l'Agriculture**.

Broch. 13.536 : **Carrières commerciales** (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 13.541 : **Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto**, carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 13.545 : **Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin**.

Broch. 13.552 : **Marine marchande**.

Broch. 13.556 : **Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats**.

Broch. 13.563 : **Arts du Dessin** (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 13.567 : **Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie** (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 13.570 : **Journalisme** : secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 13.576 : **Cinéma** : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 13.582 : **Carrières coloniales**.

Broch. 13.587 : **L'Art d'écrire et de parler en public**.

Broch. 13.593 : **Carrières féminines**.

Broch. 13.595 : **Pour les enfants débiles**.

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets à titre gracieux et sans engagement de votre part.

L'ANNEAU MYSTÉRIEUX
10 F. 10 F.

le SUCCÈS... et la FORCE... seront avec vous, si vous le portez

Ce superbe bijou façon vieil argent, enrichi d'une gemme à votre couleur et gravé selon votre signe de naissance vous sera **envoyé pour 10 francs**, avec une **étude gratuite de votre vie**.

Ceci pour les 1.000 premières demandes seulement et dans un but humanitaire.

N'envoyez pas d'argent d'avance, car cet envoi fait à l'essai ne vous engage en rien.

Indiquer sexe et date de naissance et joindre un papier marquant le tour du doigt.

ASTROZODIAL Serv. T
 64, rue Auguste-Comte, LYON

CONSEILS PRATIQUES sur L'ART D'OFFRIR

Quel est celui d'entre nous qui n'a jamais été embarrassé dans le choix de ses cadeaux de fin d'année? Cette année, la tâche est encore plus compliquée, du fait qu'il faut joindre l'utile à l'agréable. Les « Galeries Barbès », auxquelles nous devons tant d'innovations en matière d'ameublement, se devaient de nous tirer d'embarras.

C'est ainsi qu'à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les « Galeries Barbès » ont décidé de sacrifier spécialement, pendant cette période, une quantité de petits meubles, fauteuils, coiffeuses, guéridons, divans, glaces, lustres, etc... à des prix qui vous surprendront.

Nul doute que cette initiative sera favorablement accueillie par tous ceux qui désirent offrir... ou s'offrir une de ces mille petites pièces qui concourent tant à l'agrément et au confort du « Home ».

CONCOURS 1936

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
 Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.



Les enfants GRANDE ENQUÊTE

I. - AU TRIBUNAL

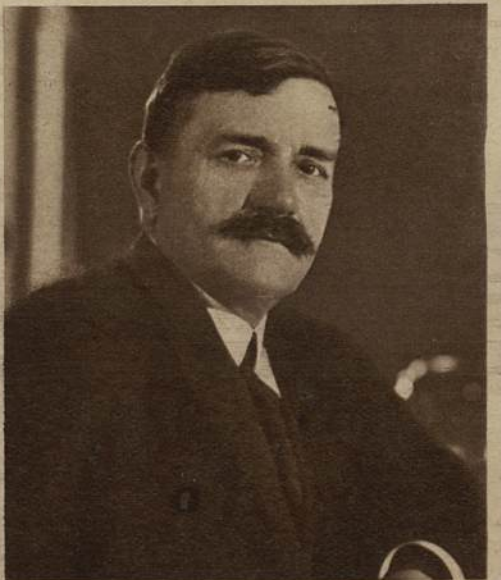
A L'INSTANT d'entreprendre un douloureux voyage au pays de l'enfance malheureuse, j'ai voulu faire ma première station au tribunal des petits. C'est là, pour eux, le plus souvent, la dernière étape d'un martyre dont j'ai dessein de retracer le chemin marqué de tristesse et d'horreur.

La salle d'audience est de dimensions réduites. Quelques bancs pour l'auditoire. Le siège du président, peu élevé. Un box aux parois très basses, à la hauteur des « accusés ». Aussitôt, on évoque, dans un affreux parallèle, ces jolies chambres aux meubles clairs et gracieux, avec de pimpants dessins colorés, où les enfants riches coulent dans un mobilier à leur échelle les plus heureuses années de leur âge. Ici aussi, on a dressé un cadre aux proportions de ceux qu'il attend. Mais pas d'enseignements naïves. Rien qui chatoie aux tendres regards des tout petits. C'est le dur, sévère, glacial appareil de la justice. Les murs nus. Le bois lisse des bancs usés. L'atmosphère desséchante de la répression et de la punition. Déjà, les yeux des gosses s'y accoutument aux rigoureux décors que la société réserve à ses déshérités.

Quand le premier « prévenu » pénètre dans la salle, l'impression s'accroît, devient atroce. C'est un gentil petit garçon d'une dizaine d'années, qu'un gros gendarme pousse doucement dans le box. Il a l'air éveillé, à travers son extrême pâleur. Le président Baffos, que l'on sent très bon malgré sa moustache grise et bourru, le regarde longuement avant de l'interroger. Il a un lent hochement de la tête, comme pour traduire les sentiments qui assaillent le spectateur de cette scène incroyable.

Comment, en effet, peut-on imaginer sans frémir un enfant de dix ans dans ce rôle horrible d'accusé? Comment la société peut-elle accuser un enfant de dix ans? On a envie d'écartier ce gendarme, de faire signe au président de se taire et de prendre le bambin sur ses genoux pour le serrer bien fort contre soi. A travers ses sanglots, il raconterait alors tous ses chagrins, et cela vaudrait mieux que cette odieuse cérémonie!

Mais c'est la loi, l'inhumaine loi. D'une voix très douce, le président interroge.



M. Mourier, l'aimable directeur de l'Assistance Publique, exige que les enfants confiés à ses services soient élevés dans la joie.

L'enfant répond d'un timbre clair, sans hésitation. Il a volé. Oh! ce mot! Un vol! A dix ans! C'est un larcin, une peccadille, une de ces fredaines que dans les familles heureuses on punit d'une privation de dessert. Mais, quand on est malheureux en naissant, il faut tout de suite rendre compte au gendarme et au juge.

Ce sera le *leit-motiv* de cette audience. Une fillette de quinze ans, qui vit dans un milieu déplorable, et qui a déjà le visage marqué d'une prostituée, deux grands garçons du même âge, une autre fille de seize ans, mais encore fraîche, qui s'est enfuie du patronage où le tribunal l'avait placée, un autre gamin, voûté et triste, dont la maigreur accuse les privations, compareraient ensuite. Tous pour le même délit. Le vol, toujours le vol. Et pas de famille autour d'eux pour les secourir, les aider, les aimer.

L'un d'eux, à quinze ans, vit seul, absolument seul, à Paris. Ses parents l'ont abandonné quand il avait douze ans. Il a essayé de travailler sans y parvenir. Alors il s'est mis à voler. D'abord sa nourriture. Puis, n'ayant pas été pris, l'habitude s'en mêlant, il a continué et, peu à peu, il s'est ainsi procuré les choses dont il avait besoin, des vêtements, des souliers, un peigne. C'est le peigne qui l'a fait arrêter.

Celui-là a une sœur qui est domestique dans le Nord. Il aurait voulu la rejoindre, mais il est sans argent, et une place dans le chemin de fer ne se vole pas comme une paire de chaussures. Le président Baffos a senti qu'il se trouve devant une grande détresse imméritée.

— Voyons, mon petit, lui demande-t-il, si tu avais pu travailler, quel métier aurais-tu aimé faire?
 — J'aurais aimé travailler la terre, répond l'enfant.
 — Eh bien, je vais t'envoyer dans un patronage agricole. Ça te va?
 — Oh oui, monsieur!
 — Tu seras sérieux, tu ne voleras plus?
 — Oh non, monsieur!
 — Et puis, je vais t'envoyer dans le Nord, près de ta sœur. Elle pourra venir te voir. Tu es content?
 — Oh oui! Merci, monsieur!
 — Eh bien, c'est entendu. Mais une fois que tu auras un métier et que tu pourras gagner ta vie, il ne faudra plus jamais, tu entends, plus jamais recommencer ce que t'a amené devant moi, parce que cette fois je n'aurais plus le droit de te pardonner. Va, mon petit.

L'enfant avait le visage soudain illuminé de bonheur.

Second tableau. Les délits d'enfants épuisés, voici paraître un couple de cette race qu'il faut tenir pour responsable des navrantes scènes qui viennent de se dérouler sous nos yeux. Leur victime, une fillette de onze ans, n'est pas là. Mais il est malheureusement certain qu'elle y eût été sans l'intervention de la justice. Et, sauf un miracle, elle y sera un jour, car aucun autre espoir ne lui reste permis, désormais, qu'une effroyable déchéance.

Qu'on en juge:
 L'homme, nommé Mougne, qui a une figure de rat pesteux et hagard, a quitté sa femme en 1928. Il avait une enfant, Henriette, alors âgée de cinq ans, qu'il emmena. Il se mit en ménage avec la grosse Sophie Bonot, mère elle-même d'un petit garçon de deux ans. Elle va répondre maintenant, à côté de lui, d'un long martyre

COLLECTION

DÉTECTIVE

Mise en vente du 1^{er} Décembre

MONTE BARRETT LA FEMME EN BLEU

(The Wedding March Murder)
 Adapté de l'anglais par M. TOUCAS-MASSILLON

Mise en vente du 15 Décembre

TITO SPAGNOL LES GRIFFES DU LION

(L'Unghia del Leone)
 Traduit de l'italien par M^{me} R. CHAMBIGE

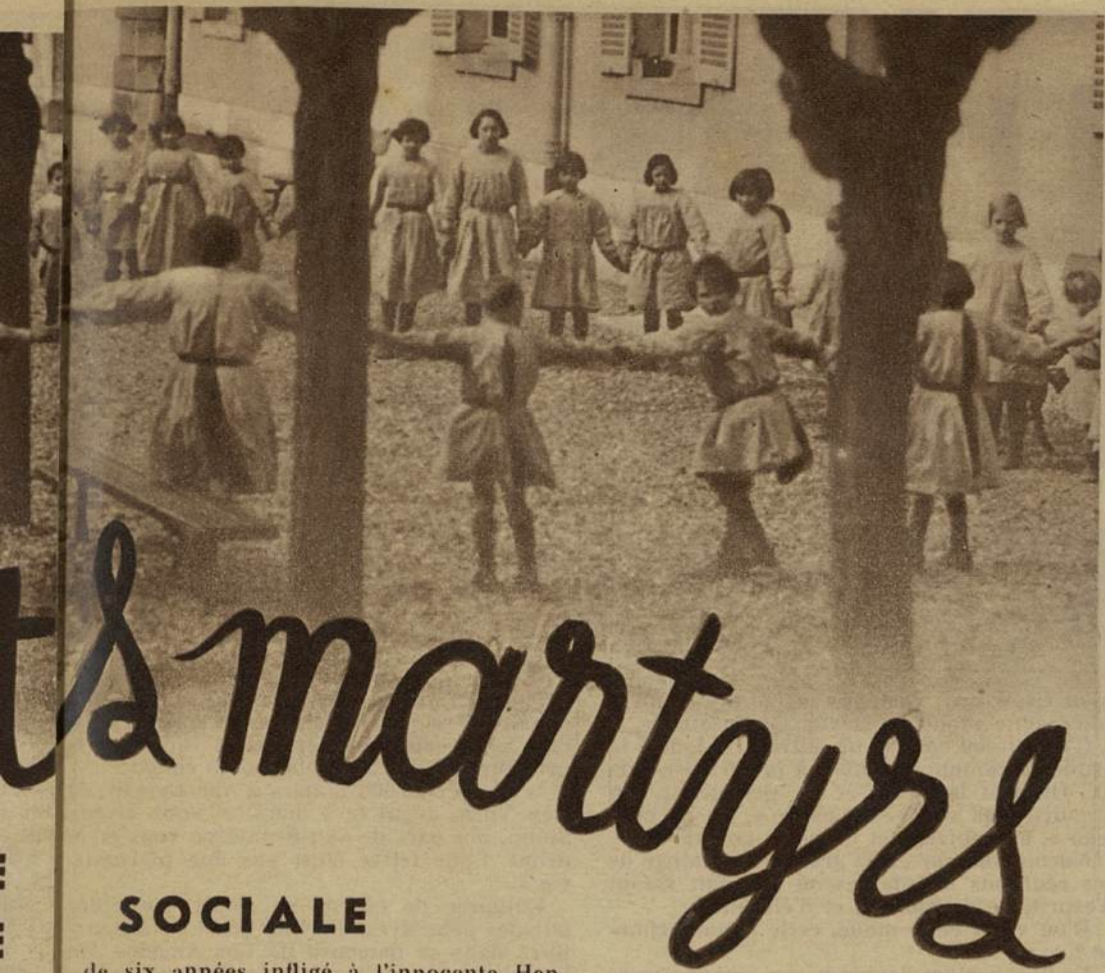
Parus depuis le 15 Septembre

STANLEY GARDNER LES GRIFFES DE VELOURS
GASTON BOCAHUT LE DINER DE MANTES

PIERRE ANZIN LES TROIS BAIGNOIRS
ETHEL LOBAN LES YEUX AVEUGLES

RAYMOND FAUCHET LA GUINGUETTE AUX TRÉSORS

Couvertures photographiques de R. PARRY, tirées en quadrichromie. Exemp. rognés. Présentation de luxe sous cellophane
 Chacun de ces volumes... **6 fr.**... Chacun de ces volumes



La martyre

SOCIALE

de six années infligé à l'innocente Henriette. On voit très clairement le processus des sentiments qui l'ont peu à peu amenée à haïr la pauvre petite. Jalousie de femme, de mère peut-être, pour l'enfant de l'autre. Reproches quotidiens. Lent envahissement de l'esprit du faible et stupide Mougne qui en vient peu à peu, sous l'empire de cette mégère, à détester sa fille. Chaque jour, Henriette est battue à coups de poings, de pieds, à coups de fouet, par sa marâtre, qui accuse encore l'horreur de ces traitements en prodiguant douceurs et tendresse à son fils, sous les regards surpris et désespérés du souffre-douleur.

Elle était vicieuse, m'sieu l'président, larmoie la grasse et molle femelle. Si j'avais disais qu'à six ans elle me racontait les saletés que son père faisait dans le lit avec sa mère. Oui, m'sieu l'président, comme je vous l'explique. Avec tous les détails. A savait tout, c'te petite geuse, quand je l'ai eue. Elle avait tout appris de sa mère...

L'affreuse drôlesse ! Ces paroles, prononcées d'une voix canaille et traînante, devaient l'étouffer au passage. Elle s'y complait. Elle les répète. Elle s'y baigne comme dans un fleuve d'excuses limoneuses.

Plus tard, a'me volait. De tout, m'sieu le président. De la nourriture et de l'argent. Et menteuse, avec ça ! Fallait bien la corriger. Sans ça, où nous aurait-elle menés ?

Le lamentable Mougne reprend ces propos :

Menteuse et voleuse, c'est vrai, je suis obligé de le reconnaître...

Les sales bêtes ! Les monstres ! S'acharner de la sorte sur l'enfant qu'ils privaient d'amour et de pain, qu'ils torturaient, la frappant comme une chienne, lui arrachant les cheveux et, non contents, la salir moralement, l'accuser de vice et de bassesse, on en a le cœur serré jusqu'au dégoût.

Deux institutrices, femmes généreuses et pitoyables, qui ont constaté les brutalités dont la petite Henriette arrivait à l'école portait les traces, lèvres tuméfiées, nez saignant, et qui ont dénoncé le scandale à la mairie du quartier, viennent au contraire témoigner que la petite martyre était tout innocence et franchise. Jamais elle ne nous a menti, jamais elle n'a fait preuve d'un mauvais penchant. Le tribunal, comme l'auditoire, est suffisamment éclairé. Mougne est condamné à trois ans de prison, sa détestable compagne à deux ans. La petite Henriette ira dans un patronage.



Le bon président, qui s'était montré deux fois juste, pitoyable d'abord aux victimes inconscientes, inflexible ensuite pour les tortionnaires, nous confiait, au cours d'un bref entretien, que la plus utile tâche du tribunal qu'il préside lui paraissait résider dans son œuvre de rachat.

Il est certain que, pour les délits commis par les enfants, la responsabilité en revient le plus souvent aux parents. Mais, dans la plupart des cas, ce n'est pas méchanceté pure de leur part. C'est plutôt ignorance ou négligence. Les bourreaux d'enfants, ceux qui le sont délibérément et horriblement, sans cœur, lâches et cruels, Dieu merci, constituent encore une minorité dans les cas qui nous sont soumis. Pour ceux-là, nous sommes impitoyables, mais le maximum de la peine que la loi nous autorise à appliquer est de cinq ans de prison.

Le président Baffos nous dit encore : Les récents décrets-lois ont heureusement supprimé pour les enfants le délit

de vagabondage et ils ont créé le régime de la liberté surveillée qui permet de placer sous la surveillance de nos délégués les enfants qui sont rendus à leur famille. En fait, notre tribunal est surtout un bureau de placement. Nous les envoyons, comme vous l'avez pu voir, dans des colonies pénitentiaires ou dans des patronages ce qui, en général, vaut mieux que de les replacer dans leur famille quand celle-ci manque trop manifestement à ses devoirs. Je dois ajouter que nous sommes puissamment aidés par d'innombrables œuvres publiques et privées, et par nos assistantes sociales qui réalisent de véritables prodiges.

Malgré ces bonnes volontés, Monsieur le président, la liste des enfants martyrs s'allonge chaque jour.

Cela provient sans doute du chômage, qui a entraîné une recrudescence de l'ivresse et des abandons de foyers. Mais aussi, il faut considérer que les dénonciations sont beaucoup plus nombreuses qu'autrefois, ce qui fait qu'il n'y a peut-être pas davantage d'enfants maltraités, mais on le sait davantage. Les gens ont enfin compris qu'ils ne courent aucun risque à dénoncer les brutes qui s'acharnent sur des êtres sans défense. Pendant longtemps, la peur des « histoires » retenait ceux qui avaient des faits de ce genre à signaler. Mais l'insistance de la presse a fini par agir sur eux. Ils parlent plus facilement. Aussitôt, nous intervenons. Dans les cas graves, je convoque les parents indignes dans les trois jours, le substitut me saisit en vue d'un référé et je prends moi-même la décision de retirer l'enfant à ses bourreaux pour le confier à une œuvre ou à un patronage.

Hélas, la vigilance du bon président Baffos, ni celle de ses auxiliaires, ne suffisent plus à l'énorme besogne que leur imposent les misérables dont la sclérotasse occupe chaque jour la chronique. Sans compter ceux qui se cachent encore, ceux que l'on n'ose point dénoncer, les hypocrites et les impunis.

C'est à leur recherche que nous entendons nous livrer au cours de ces articles, ainsi qu'au moyen de les punir efficacement et d'empêcher dans l'avenir le retour de leurs infâmes exploits.

(A suivre.)

Alain LAUBREAUX.



Le tribunal pour enfants est, par bonheur, présidé par un magistrat de grand cœur : M. Baffos, qui protège au lieu de punir.

GRAND CONCOURS DES GRAINS DE CAFÉ ORGANISÉ

Le café grillé choisi est de qualité normale que chacun peut se procurer chez n'importe quel spicier.

Ce grand concours est organisé dans une seule intention de publicité et de diffusion d'un Almanach dont chacun appréciera l'intérêt et l'utilité. Cet ouvrage sérieux, nécessaire et unique en France, contiendra outre les renseignements de prévisions et de prédictions astrologiques, des conseils judicieux et de nombreuses pages largement illustrées, capables de satisfaire toutes les familles.

RÈGLEMENT

Par devant Huissier, nous avons rempli une bouteille de verre blanc à fond plat, contenant un litre, de grains de café. Cette bouteille, dûment cachetée, est actuellement chez l'officier ministériel qui est chargé d'assurer le contrôle du Concours.

Nous vous demandons :
PREMIÈRE QUESTION PRINCIPALE. — Combien de grains de café sont dans la bouteille ?
SECONDE QUESTION SUBSIDIAIRE. — Quel est le poids exact du café contenu dans la bouteille ?
TROISIÈME QUESTION SUBSIDIAIRE. — Quel temps la personne chargée de compter les grains de café mettra-t-elle pour effectuer l'opération, étant entendu qu'elle procédera dans le temps le plus régulier et le plus limité ?

CONDITIONS DE PARTICIPATION. — Notre concours est entièrement libre. Il est ouvert dès à présent, jusqu'au 31 décembre 1935. Pour être admis à ce concours, il vous suffira d'envoyer votre réponse, accompagnée de 2 fr. 50 (mandat ou timbres), prix de votre souscription à un exemplaire de l'ALMANACH DU BON ASTROLOGUE qui vous sera adressé franco à l'issue du Concours.

Attention !!
CLOTURE
31
DÉCEMBRE

1^{er} PRIX Une Voiture Automobile Valeur..... 20.000 fr.
2^e PRIX Une Chambre à coucher Valeur..... 8.000 fr.
3^e PRIX Une Salle à Manger Valeur..... 7.500 fr.
4^e PRIX Une Motocyclette Valeur..... 4.500 fr.
5^e PRIX Un Collier de perles Valeur..... 3.000 fr.

Appareils de T.S.F.; Bicyclettes; Phonographes; Appareils photo; Montres, etc.

h du bon Astrologue
comportant d'importantes prévisions pour 1936

BULLETIN à REMPLIR et à adresser à la direction de l'ALMANACH DU BON ASTROLOGUE (Service Z.B.) 16 bis, Avenue Flachat, ASNIÈRES (Seine).

Je désire souscrire à un exemplaire de l'ALMANACH DU BON ASTROLOGUE (qui me sera envoyé franco à l'issue du Concours, 31 Décembre 1935) et participer GRATUITEMENT au Grand CONCOURS des GRAINS de CAFÉ. Ci-joint 2.50. montant de ma souscription.

Nom : Prénom :
Rue : N° : Ville : Départ. :

RÉPONSE AU CONCOURS
1^{re} Question. — Le nombre de grains de café est de.....
2^e Question. — Le poids exact du café est de.....
3^e Question. — La personne chargée de compter les grains de café contenus dans la bouteille mettra.....heure.....minutes.....secondes

CE BULLETIN peut être reproduit sur une feuille de papier.
Les réponses peuvent être groupées. Joindre en un seul mandat le montant des souscriptions.

AUCUNE MARCHANDISE A ACHETER.

200.000 fr. de PRIX
PLUS DE DEUX MILLE GAGNANTS!

VIENT DE PARAITRE

SOMMAIRE
L'initiation sexuelle — Ce que doit être l'éducation sexuelle — La Fécondation végétale — La Fécondation animale — Les sexes — Organes génitaux masculins — Organes génitaux féminins — Les spermatozoïdes — Les ovaires — La procréation humaine — L'accouchement — La syphilis — La Blennorragie — Préservation sexuelle — Lutte contre les maladies vénériennes — Les centres prophylactiques officiels — Pour l'harmonie sexuelle.

LA VIE SEXUELLE
Précis d'initiation
Pierre BASSAC

« Pour la vérité, contre l'ignorance, pour la santé et le bonheur intime des individus. »

Envoi à domicile en paquet clos contre remboursement 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE
28, Rue de Vanves - PARIS-14^e

La célèbre cartom. chirom. ALFREYA a les plus bel. signat. Cons. t. l. j. Dim. et fêtes de 11 à 19 h. Px : 20 fr. 8 bis, r. Blomet, 2^e et. Métro Volont.

500 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré tout l'an. Manuf. Vulcan, 2, Lyon.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Resultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSULT, PARIS-17^e.

BRACELET HOMME
avec échappement perfectionné "SYDENHAM" boîtier chromé formes modernes mouvement à secondes. 49 fr. Type Travail mouvement robuste forme tonneau

29 FR. Modèles pour Dame et Jeune fille 34 fr.

Envoi contre rembours. Echange admis Bulletin de garantie de 5 ans

ALTA Service D CONTROLÉES PAR HEURE FRANCE
120, Rue de Rivoli - PARIS
Métro Chatelet Autobus O, A1, C, AZ, 12

Ouv. tous les jours sans interrup. durant tout le mois

LE TEMPOGRAPHE
de poche ou en montre bracelet vous donne L'HEURE mais aussi les TEMPS, VITESSES et RENDEMENTS

De poche. **20 FR.**
Modèle luxe chromé . 25 Fr.
forme mode bracelet cuir large. 45 Fr.
Bulletin de garantie de 5 ans
Envoi contre remboursement - Echange admis

ALTA CONTROLÉES PAR HEURE FRANCE
Service D
120, Rue de Rivoli - PARIS
Métro Chatelet Autobus O, A1, C, AZ, 12

Ouv. tous les jours sans interrup. durant tout le mois

25 fr. le cent, adres. à cop. main et gr. gains à corr. Pas se prés. Ecr. pr modèle écrit. Etabl. SPIREX, B. P. 414, 50, rue du Louvre, Paris R. P.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

franchir lettres 1.50 cartes post. 0.90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

POUR LA PUBLICITÉ DANS " DÉTECTIVE "
s'adresser à
M^{me} H. DELLONG
1, Rue Lord-Byron Balzac 33-91

NOËL



Hollywood
(de notre correspondant particulier.)



N a fêté Noël cette semaine à Hollywood et à Los Angelès. On l'a fêté comme chaque année, somptueusement, gaîment, follement. Au pays de l'illusion, au royaume du Cinéma, la fête de Noël prend une saveur particulière. La légende de l'Enfant-Dieu n'est-elle pas le plus beau scénario de tous les temps ?

Mais cette année, une ombre plane sur le réveillon des étoiles.

Thelma Todd, une des plus jolies stars de l'Amérique, la Vénus-Vamp d'Hollywood, est morte. Et morte dans des circonstances si étranges, si mystérieuses, que nul, en cette nuit de Christmas, n'a pu malgré les chants, les rires, l'alcool, s'empêcher de ressentir, au moins quelques minutes, ce frisson d'angoisse, cette sourde inquiétude que vous laissez toujours le souvenir d'une mort inexplicable.

Mais ce n'est pas seulement parce qu'il est survenu à la veille de Noël, que ce drame est digne d'attention, c'est aussi parce qu'il découvre un nouvel aspect de la vie des vedettes dans la célèbre cité du film.

Hollywood ! Los Angelès ! Paradis de tous les plaisirs ! Eden des stars aux cheveux platines, au sourire photogénique ! Existences de rêve parmi les villas somptueuses et les plages dorées par le soleil ! Nuits de folie, parmi toutes les débauches du luxe !

C'est du moins l'image que le public se fait volontiers des deux capitales de l'écran.

Tel fut, en effet, le Hollywood d'avant la crise, le Hollywood de la « Prosperity ». Oui, certes la vie était joyeuse à cette époque où les nuits n'étaient qu'une succession de fêtes, de « wild parties », de « whoopee », où l'alcool frelaté des bootleggers déchainait une sorte de folie collective...

Puis vint la crise...
Ceux qui visitèrent la cité du Cinéma à l'époque du slump en rapportèrent des impressions navrantes.

Si les grandes vedettes maintenaient tant bien que mal le luxe de leur train d'existence, la foule des artistes de second plan se morfondait dans un état voisin de la misère. Bientôt les stars elles-mêmes virent leurs ressources fondre à vue d'œil. L'âge d'or était fini. L'angoisse du lendemain voilait d'une ombre mélancolique le beau ciel d'Hollywood...

Aujourd'hui, Hollywood est méconnaissable.

Comme un malade qui renaît à la santé, et qui, après une période de dépression, reprend des forces, Hollywood a pris un nouveau visage — il faudrait plutôt dire un nouvel état d'âme.

En apparence, c'est toujours la même vie brillante, pétillante de plaisir, d'insouciance et de frénésie. Une révolution a eu lieu cependant dans les mœurs : les stars ne s'amuse plus ! La débauche n'absorbe plus leurs loisirs, mais le business. En dehors des heures de studio, elles font du commerce...

Il suffit de faire un tour à Hollywood pour constater l'essor de ces mœurs nouvelles.

Restaurants, confiseries, salons de thé, maisons de couture, boîtes de tout calibre et de tous styles, voilà ce qui occupe maintenant les loisirs des artistes du Septième Art.

Herb Sanborn, le deuxième mari de Gloria Swanson, dirige un restaurant à la mode, à l'enseigne du « Brown Derby », et Charles Bickford, qui tourna avec Greta Garbo dans « Anna Christie », a ouvert une station d'essence.

Charles Farrell préside aux destinées d'un club de tennis, et de plusieurs magasins de frivolités, tandis que Bébé Daniels s'est mise à la tête d'un atelier de couture. Cet atelier est situé à Beverley Hills, sur la colline où ont été construites les fastueuses villas des stars les plus célèbres.

Mais à côté de ces établissements illustres, il y a une quantité d'entreprises plus modestes. Toutes ont été financées ou patronnées par des artistes de l'écran. Extraordinaire série de boutiques en carton-pâte, aux architectures ahurissantes ! Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts. Les agences immobilières voisinent avec les cafetteria, où l'on débite des saucisses chaudes, et les magasins d'instruments de musique, où l'on débite des disques et des pick-up.

Les boîtes chics d'Hollywood n'ont pas bien entendu cet aspect de baraques de foire, de kermesse en folie.

Ce sont des établissements de grand style, comme le « Sardis » et le « Montmartre » dont le directeur Eddy Brandstratter est un des hommes les plus populaires de Hollywood ; il faut citer aussi le « Coconut Grove », les « Ambassadeurs », le « Trocadéro » où Sophie Tucker et Frank Fay donnent des sketches de music-hall. (C'est dans l'une de ces boîtes que Thelma Todd passa le dernier soir de sa vie.)

C'est le « Trocadéro » l'établissement le plus sélect. C'est celui que fréquente Marlene Diétrich, dont la demeure est située à proximité. C'est là aussi qu'on prône le plus cette distinction appliquée, et raffinée, qui est le dernier cri de Hollywood.

C'est un petit groupe de vedettes, dont

Joan Crawford n'est pas la moindre, qui a lancé cette mode imprévue : la pruderie.

C'est un jeu comme un autre : on joue à la pruderie comme on jouait à la surprise-partie. On fuit les fêtes et les débauches. On organise des weed-end genre « vie de château », avec bridge et chasse à courre.

Norma Shearer est la grande spécialiste de ces réunions mondaines où l'on fait assaut d'esprit, de distinction et d'élégance.

D'où vient cette mode, cette métamorphose ?

Le film parlant demande aux artistes beaucoup plus d'efforts que le film muet. A surmener leurs nerfs jour et nuit, beaucoup ont compris qu'ils épuiserait vite leur résistance. Les stars ont résolu de se ménager pendant qu'il en était encore temps. Et il est plus reposant de jouer aux grandes dames du XVIII^e que de boire des cocktails.

Mais les artistes qui ont cherché dans le business des ressources supplémentaires n'ont pas ce privilège de ménager leur santé. Ils ont au contraire tout intérêt à encourager le plaisir puisqu'ils en sont les tributaires.

Que deviendraient leurs boîtes, leurs cabarets de nuit, que deviendrait le commerce de l'amour, de l'alcool, de la drogue et du jeu, si la débauche était à tout jamais bannie de Hollywood ?

La débauche continue, mais une nouvelle faune nocturne est née. Celle des jolies femmes qu'une implacable discipline contraint à passer des nuits blanches, non plus pour se distraire, mais pour faire du business.

Thelma Todd était le cas typique de la star-businesswoman.

Celle qui avait débuté dans la vie, d'abord comme étudiante, puis modeste institutrice, et qui était devenue la « Vénus-Vamp » de Hollywood, dirigeait elle aussi une boîte : le « Thelma Todd Sidewalk Café », entre la plage de Malibu et celle de Santa Monica, non loin de Los Angelès.

La jolie vedette avait pour associé Roland West, qui passait aussi pour être son amant. Le « Sidewalk Café » était prospère. C'était le lieu de rendez-vous d'un grand nombre d'artistes de l'écran.

Mais Roland West n'était pas un associé, ni peut-être un amant commode. Il exigeait de Thelma Todd une assiduité, une exactitude qui n'étaient pas dans sa nature.

Et comme elle cherchait fréquemment à échapper à cette discipline pour participer à de vraies parties de plaisir, Roland West lui donna un jour cet avertissement :

— Tu as le droit de sortir, lui dit-il, mais à condition de rentrer avant deux heures du matin. Passée cette heure-là, tu trouveras la porte bouclée.

Thelma Todd ne semblait guère se soucier de ces observations. Divorcée récemment d'avec le sportsman Pasquale Cicco, elle ne paraissait guère plus affectée par cette mésaventure conjugale que par la sévérité de son associé.

Par ailleurs, comme beaucoup de stars, elle avait aussi, disait-on, reçu de mystérieuses menaces des gangsters, menaces de mort accompagnant des demandes d'argent. Mais qui à Hollywood n'avait pas été menacé de kidnapping ?

Pourtant, depuis deux mois, Thelma Todd n'était guère sortie. Le message qu'elle avait reçu en février dernier l'avait incitée à la prudence. Ce message était ainsi conçu :

« Versez 10.000 dollars à Abe Lyman, de New-York, avant le 3 mars, et vous vivrez. Sinon, nos gars de San-Francisco vous étendront. Cette lettre n'est pas une plaisanterie ».

Entourée de chiens de garde, surveillée par des détectives, Thelma Todd s'était confinée dans sa demeure de Los Angelès. On l'avait vue reparaitre dans les milieux où l'on s'amuse, il y a quelque temps. Elle avait repris son sourire, sa bonne humeur. Elle annonçait ses projets. Elle devait tourner un film en Angleterre.

Rien ne semblait donc faire présager le drame de ces jours-ci. Le 16 décembre, on découvrait dans une auto, au garage situé derrière le « Sidewalk Café », le cadavre de la belle artiste. On crut d'abord à un suicide. Un de ces suicides très Hollywood d'avant la crise. Un suicide commis dans une crise de cafard, dans une demi-ivresse, à la suite d'une orgie.

On supposa aussi qu'elle avait succombé (toujours en état d'ivresse) aux émanations de gaz délétères qui s'échappaient du moteur de son auto.

Mais l'enquête menée par les G-Men allait révéler de troublantes constatations.

Thelma Todd, lorsqu'elle fut retrouvée, était morte depuis au moins deux jours. Personne n'avait averti la police. On l'avait vue pour la dernière fois au « Trocadéro » où elle avait passé la soirée en compagnie de l'acteur anglais Stanley Lupino. Vers deux heures du matin, Ernest Peters, un chauffeur de taxi, l'avait reconduite au « Sidewalk Café ».

Interrogé, Roland West, l'associé de la star, reconnut qu'il l'avait avertie que la porte serait bouclée, passées deux heures du matin, qu'il avait entendu, vers trois heures, une voiture ramener la jeune femme, mais qu'il ne s'était pas levé pour ouvrir.

D'autre part, deux témoignages allaient bouleverser les données de l'énigme :

Mrs Ford, une amie de la victime, affirma que Miss Todd lui avait téléphoné dans la soirée de dimanche pour lui dire :

— Je serai chez vous dans une demi-heure... J'étais hier soir à une party et je suis encore en robe du soir... Lorsque vous verrez qui je vous amène, vous mourrez de surprise.

Miss Todd ne vint pas. On l'attendit en vain.

De son côté, Mrs West, la femme de l'associé, déclara à son tour qu'elle avait aperçu l'artiste, dimanche soir, dans une auto, assise auprès d'un inconnu.

Le médecin légiste prétend que la vedette était morte depuis 48 heures lorsqu'elle fut découverte lundi.

Qui se trompe, le médecin ou les témoins ?

Et pourquoi, trouvant la porte fermée, l'artiste n'a-t-elle pas insisté pour se faire ouvrir ? Sa femme de chambre assure qu'on lui aurait ouvert si elle avait désiré rentrer. Elle ajoute qu'elle avait remis à sa maîtresse, malgré la défense de Roland West, la clé d'une petite porte dérobée. Pourquoi a-t-



D'HOLLYWOOD



l-elle préférée passer la nuit dans sa voiture ?

On avait tout d'abord admis que Thelma Todd, frissonnante de froid, avait mis le moteur en marche pour se réchauffer, qu'elle s'était endormie et qu'elle avait succombé à une lente agonie.

— Il est impossible qu'elle ait mis en marche le moteur de son auto, soutint M. Roland West, j'aurais entendu le bruit. La voiture était extrêmement puissante et, quand le moteur ronflait, on l'entendait non seulement dans tout l'établissement, mais à quelque distance de la maison.

Il est invraisemblable, d'autre part, que Thelma Todd ait pu rester durant deux jours, à dix mètres de son auberge, dans sa voiture, sans qu'on ait découvert le corps de l'actrice, et sans qu'on se soit inquiété de sa disparition prolongée.

Pour sa beauté piquante, Thelma Todd, que le public français avait appréciée dans "Fra-Diavolo", s'était vue parer d'un surnom fulgurant: la "Vamp-Vénus".

Dans les environs immédiats d'Hollywood, les avenues et les routes sont bordées de bars, de "speak-easies" et de maisons de commerce d'une architecture publicitaire déconcertante.

Le jury d'enquête a demandé une nouvelle autopsie. Il s'agit de préciser si les viscères de la star ne portent pas trace d'un empoisonnement autre que l'intoxication par le gaz carbonique. Toute hypothèse d'une mort naturelle due à un arrêt du cœur a été écartée, et les traces d'alcool relevées dans le sang sont trop faibles pour justifier un accident cardiaque quelconque.

Le chauffeur qui ramena l'artiste a déclaré :

— Thelma Todd était très gaie, mais elle marchait droit. Elle me cria : « Bonsoir Ernie » en me laissant un bon pourboire. Une seule chose m'étonna quelque peu. C'est qu'au lieu de se faire accompagner jusqu'à

la porte de l'auberge comme elle en avait l'habitude, cette nuit-là Thelma Todd me posa la main sur l'épaule au moment où j'allais sortir de la voiture et me dit : « Non, pas ce soir Ernie, je rentrerai seule. »

Tel est le dédale de faits, de déclarations contradictoires, de témoignages troublants, où s'égarent depuis deux semaines les limiers de la police américaine.

Depuis longtemps, pareille émotion n'avait été soulevée à Hollywood.

En dehors des témoignages que de nombreuses personnalités du monde du Cinéma sont venus apporter — et tous s'accordent

Déjà, une star de Broadway, Evelyn Hoey, fut trouvée morte, après une nuit d'orgie, et dans des circonstances mystérieuses

tripot. Ceux-ci n'entendent pas que l'on vienne leur faire concurrence sans un accord préalable. Ceux qui négligent cette règle sont exécutés selon les méthodes du gang. De là à conclure que Thelma Todd fut victime de la vengeance de ce grand consortium du Jeu, il n'y a qu'un pas.

Elle est en tout cas la victime des nouvelles mœurs d'Hollywood, de ce business nocturne qui a remplacé pour beaucoup d'artistes les parties de plaisir de l'heureux temps d'avant la crise.



On peut rapprocher de la mort mystérieuse de Thelma Todd la fin non moins étrange d'une autre ravissante et belle artiste, la star de music-hall Evelyn Hoey, morte, en septembre dernier, au lendemain d'une orgie qui avait eu lieu dans la maison de campagne du jeune millionnaire Rogers, près de Coatsville, en Pensylvanie. Je vous ai envoyé le récit de ce drame.

Là, également, on avait alternativement parlé de suicide et d'assassinat. La star avait été trouvée, on s'en souvient, gisant dans sa chambre, mortellement blessée d'une balle à la tête. Le drame avait eu lieu après une nuit de débauche. Le jeune millionnaire ne se souvenait plus de rien. On l'avait arrêté, inculpé de meurtre, puis, faute de preuves précises, relâché. Les juges se résignèrent à conclure au suicide. Deux mois plus tard, l'enquête fut reprise. L'hypothèse du meurtre fut de nouveau envisagée, sans que l'enquête aboutisse...

Le drame dont vient d'être victime à New-York le jeune acteur-acteur Caleb Milne est moins angoissant, mais n'en fait pas moins l'objet des discussions, autour des studios de Hollywood.

Bluff ou rapt ? Mise en scène publicitaire ou exploit de gangsters ?

Voici les faits : Milne est le fils d'une famille très connue de Philadelphie. Il a vingt-quatre ans. Il est acteur, auteur de romans policiers et même metteur en scène. Il est sans travail depuis quelque temps. Il y a dix jours, il quitte un appartement de New-York, laissant un message où il déclare qu'il va voir son grand-père, comme suite à une lettre urgente d'un certain Dr. Green, de Gracie Square, puis il disparaît.

Le lendemain, une lettre arrive au père de Milne. Cette lettre est soigneusement et patiemment composée de caractères de journaux.

« Votre fils n'est pas à Philadelphie, y lit-on, nous le tenons à la campagne. Il vous sera rendu vivant si vous observez les conditions. Nous voulons 50.000 dollars comptant. Le message fixant la date, l'heure et le



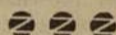
lieu où doit être versée la rançon, sera signé Zurotter. »

La rançon est versée. Milne est retrouvé peu après dans un ravin, non loin de Philadelphie. Il est ligoté et ses lèvres sont recouvertes d'un emplâtre qui l'empêche d'appeler au secours. Le malheureux est dans un état de si grande faiblesse qu'il ne peut retracer les circonstances de son enlèvement.

Le Dr Green, dont la lettre aurait décidé Caleb Milne à se rendre à Philadelphie, n'existe pas. Mais on a appris que Caleb Milne sortant de chez lui, il y a quelque temps, avait été abordé par un individu d'allure suscepte qui, à brûle-pourpoint, lui avait demandé son nom.

— Pourquoi cette question ? demanda l'acteur.

L'individu bredouilla qu'il vérifiait des adresses, et se sauva précipitamment.



Mais des deux affaires, c'est la mort étrange de Thelma Todd qui préoccupe et passionne le plus le public américain.

La hantise de cette énigme a pesé cette semaine sur Hollywood en fête.

Tandis que les cabarets et les restaurants de nuit se paraient, pour le réveillon, de guirlandes et d'arbres de Noël, toute la cité du cinéma a défilé hier devant le cercueil où repose, parmi les fleurs, vêtue d'un pyjama bleu-ciel, celle à qui sa beauté avait valu d'être appelée la « Vénus-Vamp » de l'écran américain.

La nuit était tombée depuis longtemps, lorsque le défilé prit fin. On évoquait les obsèques de Valentino où, pressés dans la cohue, quinze personnes furent étouffées ! Celles, toutes récentes, de Willy Rogers, pendant lesquelles la vie fiévreuse de la cité du business forcené fut suspendue.

Au-dessus des ahurissantes boutiques qui se dressent aujourd'hui dans les rues de la capitale du film, les feux des enseignes désinçinaient dans le ciel les noms des idoles de l'écran.

Seule, sur la route de Hollywood à Los Angelès, l'enseigne de l'auberge de Thelma Todd était éteinte.

Et cette tache sombre éclaboussait d'une teinte de deuil le ciel étoilé du royaume des stars.

ROY PINKER.





DETECTIVE

GANGSTERS DE PARIS

Pages 4 et 5, l'enquête de Noël PRICOT sur leurs exploits de cette semaine : deux attentats à main armée, l'un à Saint-Denis, l'autre à Montmartre.